HAL
open science

# La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 1. La céramique

Alain Duplouy, Audrenn Asselineau

**To cite this version:**

Alain Duplouy, Audrenn Asselineau. La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. 1. La céramique. Journal des Savants, 2016, Janvier-juin 2016, pp.85-137. hal-02404748

**HAL Id: hal-02404748**

**https://paris1.hal.science/hal-02404748**

Submitted on 18 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PARIS
DIFFUSION DE BOCCARD

*JANVIER - JUIN 2016*

# La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris 1. La céramique

*par Alain Duplouy et Audrenn Asselineau*

L'Institut d'art et d'archéologie de Paris dispose d'une belle collection d'antiquités grecques naguère constituée en Sorbonne. Conservée dans le bureau d'archéologie grecque de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne au troisième étage du bâtiment, cette collection a longtemps été délaissée, la plupart des pièces étant remisées pêle-mêle depuis 1968 dans un placard au milieu d'ouvrages anciens et d'archives plus ou moins récentes. Elle fait néanmoins l'objet d'une attention nouvelle et est désormais placée au cœur d'un programme de valorisation scientifique et pédagogique du patrimoine universitaire antique impliquant archéologues, juristes, conservateurs du patrimoine et restaurateurs [1].

La collection compte aujourd'hui près de trois cents pièces. On y dénombre 164 vases ou fragments de céramique, plus d'une centaine de figurines en terre cuite, divers éléments d'architecture de Delphes, quelques têtes en marbre de petit format, une inscription inédite de Délos, plusieurs fragments de sarcophage de Clazomènes, ainsi qu'un morceau de fresque de Pompéi et deux moulages en plâtre. L'ensemble du dossier est en cours d'étude ; au terme du programme de recherches, il fera l'objet d'une publication monographique, associant tous les éléments de l'enquête : catalogue des pièces, restauration de celles-ci, historique de la collection et statut juridique.

Nous commencerons par la céramique, laissant pour un second article le dossier, tout aussi complexe, des figurines en terre cuite. Nous présenterons ici la méthode de recherche appliquée pour retracer l'origine et l'historique de ces pièces, ainsi qu'un bilan des résultats obtenus. Dans une seconde partie, nous discuterons

---

1. Nous tenons à remercier pour leur aide et les renseignements fournis les conservateurs et chercheurs du musée du Louvre, en particulier Françoise Gaultier, Anne Coulié, Violaine Jeammet, Marianne Hamiaux et Christine Walter, ainsi que Marie-Caroline Luce (archives de l'Université Paris I) et Stéphanie Méchine (archives de la Chancellerie des Universités de Paris).

1.

2.

3.

Fig. 1 – Cruche à anse, panse arrondie et haut col [**33**]. Bronze ancien (3500-2000). H. 28,5 cm. Trouvé à Yortan par Paul Gaudin. Musée du Louvre, CA 1220, mis en dépôt à la Sorbonne en 1900.

Fig. 2 – Fragment de vase du style du Dipylon [**5**]. Fouilles du Dipylon en 1871, ancienne collection Rayet. Attribué au Peintre de Hirschfeld par J. N. Coldstream, GR Ib (750-735). H. cons. 7 cm. Musée du Louvre, A 544 (S 510), dépôt présumé.

Fig. 3 – Cratère en cloche italiote, dit « cratère Caillot » [**43**]. Fin IVe siècle. H. 15,5 cm. Mode d'entrée indéterminé.

la question des envois pédagogiques de l'État et leur utilisation en Sorbonne puis à l'Institut d'art et d'archéologie au service de l'enseignement de l'archéologie grecque.

Bien que modeste, cette collection universitaire de céramique antique fonde sa richesse sur ce qui fut sa destination pédagogique. Cet ensemble de 164 pièces offre en effet un éventail assez représentatif de l'histoire de la céramique figurée de tradition grecque, tant par la provenance des pièces que par la variété des formes de vases et des techniques de décoration. Cette collection avait en ce sens vocation à constituer un support pédagogique précieux dans un cours sur l'histoire de la céramique, dont elle scande les principales étapes. Toutes les évolutions majeures y sont représentées : depuis l'âge du bronze égéen et anatolien, naguère rattaché à la civilisation grecque, jusqu'à la fin de la céramique figurée au IIIe siècle av. J.-C., en

passant par toutes les productions caractéristiques (fig. 1 à 3). Bien que la plupart des pièces soient inédites, la collection de vases de l'Institut d'art et d'archéologie n'est pas tout à fait inconnue des spécialistes [2]. Son étude complète s'inscrit dans un processus de valorisation des collections universitaires, qui concerne aujourd'hui de nombreux pays d'Europe [3].

## État de la collection et rappel des enquêtes précédentes

Préalablement au lancement du programme de mise en valeur, la situation de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie n'était guère enviable. Si quelque 25 vases entiers étaient exposés dans une armoire vitrée du bureau d'archéologie grecque (salle 306), les nombreux fragments de céramique et les vases de grandes dimensions étaient conservés dans un placard de ce même bureau. Ceux-ci étaient posés sans soin à même les étagères ou le sol, ou bien stockés en vrac et sans classement dans une quinzaine de caisses disparates. Ces caisses, cartons de déménagement ou corbeilles en plastique, contenaient des fragments emballés dans des coupures de presse de l'année 1968, mais aussi dans des tracts originaux de mai 68 appelant à des rassemblements place de la Bastille et dénonçant le « capitalisme moribond ». Ces documents, pour intéressants qu'ils soient au regard de l'histoire contemporaine, permettent surtout de dater la dernière étape de conditionnement de ces vases et fragments. Depuis mai 1968, le temps s'est néanmoins arrêté dans ce placard poussiéreux de l'Institut d'art et d'archéologie.

Quoique nous ayons tenu à le reprendre méthodiquement, le travail d'état des lieux que nous avons entrepris ne partait pas de zéro. Quelques travaux intervenus au cours des cinquante dernières années doivent en effet être mentionnés.

Entre 1961 et 1963, dans le cadre de la préparation de son catalogue raisonné des figurines en terre cuite du Louvre, Simone Mollard-Besques s'intéressa aux figurines de Myrina naguère données en propre à certaines universités françaises. À cette occasion, elle porta également son attention sur l'ensemble du fonds de

---

2. Plusieurs pièces appartenant au Louvre apparaissent dans les fascicules du *Corpus Vasorum Antiquorum*, quelques-unes dans les recueils de vases athéniens de John D. Beazley et du *Beazley Archive*.

3. Voir P.J. Boylan, « Universities and Museums: Past, Present and Future », *Museum Management and Curatorship* 18 (1999), p. 43-56 ; N. Sanz et S. Bergan (éd.), *Le Patrimoine des universités européennes*. 2e éd., Bruxelles, 2007. On verra également les deux numéros spéciaux (206 et 207) de la revue de l'Unesco *Museum International* 52 (2000), consacrés aux « musées universitaires », ainsi que le numéro des *Nouvelles du Patrimoine* 107 (2005), avec un dossier sur les « Musées et collections universitaires ». Enfin, signalons M. Lagrange (éd.), *Université & Histoire de l'art. Objets de mémoire (1870-1970)*, Bordeaux, sous presse.

l'Institut d'art et d'archéologie et rédigea en 1963 un rapport global[4]. Elle vérifia tout d'abord la présence effective des pièces mises en dépôt par le musée du Louvre entre 1894 et 1923 à partir des divers décrets de dépôt connus. Retenant étrangement une version incomplète du décret de dépôt de 1894, elle releva diverses anomalies prétendues et rédigea une liste de « vases et terres cuites portant des numéros d'inventaire du musée du Louvre mais n'ayant pas fait l'objet d'arrêté de mise en dépôt »[5]. Si l'on fait abstraction de cette erreur initiale, elle identifia néanmoins dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie cinq pièces ne figurant effectivement dans aucun décret de dépôt[6].

En 1983, Jean Marcadé confiait à l'un de ses étudiants le soin de réaliser un « Catalogue raisonné de la céramique grecque conservée en dépôt à l'Institut d'art et d'archéologie de Paris ». À défaut de catalogue exhaustif, P. Sarianos présenta une analyse de 29 vases ou fragments parmi les plus significatifs de la collection. L'historique de ces pièces autant que de la collection tout entière ne retint guère son attention ; son mémoire consiste essentiellement en une présentation archéologique, alliant étude stylistique des productions et description iconographique[7].

En 1993, la Chancellerie des Universités de Paris lançait un programme de récolement des collections universitaires. À l'Institut d'art et d'archéologie, Léon Pressouyre, professeur d'histoire de l'art médiéval à Paris I fit réaliser, entre 1993 et 1999, une campagne photographique. Conseiller permanent du Conseil international des monuments et des sites de l'Unesco, L. Pressouyre ne put cependant terminer cette tâche en rédigeant des fiches de récolement, car il fut appelé à diriger une mission en Bosnie-Herzégovine sur le sort réservé au patrimoine lors de la guerre serbo-croate. L'entreprise fut donc interrompue et ne connut aucune suite. Une série de photographies de vases a néanmoins été retrouvée dans le placard du bureau d'archéologie grecque dans une enveloppe à en-tête du ministère de la Culture ; elles correspondent sans doute à une partie de ce travail laissé en suspens.

En 2000, avec la collaboration de Francis Croissant, professeur d'archéologie grecque à Paris I, la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art (CRDOA) a mené un important travail de récolement à l'Institut d'art et d'archéo-

---

4. Louvre, Archives DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Rapport Mollard-Besques 1963 ». Sur la base de données AGIAs, cf. *infra*.

5. Louvre, Archives DAGER, versé dans AGIAs sous la référence « Constat Mollard-Besques 1961 ».

6. Il s'agit des trois pièces [**44**], [**80**] et [**85**] de la collection actuelle, auxquelles il faut ajouter deux pièces ne s'y trouvant plus aujourd'hui : une coupe du style de Gnathia (N 2231) et un fragment de cratère du Dipylon (S 483). S. Mollard-Besques y ajoutait également le lécythe [**65**], qui doit cependant être identifié avec un vase mis en dépôt en 1900, cf. *infra*.

7. P. Sarianos, *Catalogue raisonné de la céramique grecque conservée en dépôt à l'Institut d'art et d'archéologie de Paris*, mémoire de maîtrise inédit sous la direction de J. Marcadé, Université Paris I, 1983.

logie au titre des biens relevant du musée du Louvre[8]. L'article 11 de l'arrêté du 25 mai 2004 « fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement » précise : « Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections ; sa localisation ; l'état du bien ; son marquage ; la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires, archives, dossiers d'œuvres, catalogues[9]. » En ce sens, la commission avait pour mission de consulter tous les documents disponibles, archives et antiquités elles-mêmes, pour tenter d'établir la liste des objets mis en dépôt. En amont du récolement, les conservateurs procédèrent donc à des recherches en archives et auprès des diverses institutions potentiellement concernées, constituant un dossier fort complet sur la collection d'antiquités de l'Institut d'art et d'archéologie[10]. Dans son rapport final, Chantal Orgogozo, responsable du récolement, note : « Il s'agit du dossier le plus complexe que nous ayons traité jusque-là. Pour plusieurs dépôts, il n'a pas été possible de donner une conclusion précise. Dans ce cadre, il nous a paru important de récapituler les démarches entreprises, au cas où, quelqu'un, dans le futur, reprendrait les recherches. » Malgré l'importance de cette entreprise, diverses remarques doivent être formulées. Convaincus que les mises en dépôt effectuées par le musée du Louvre constituaient le principal mode d'entrée dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, les conservateurs ont établi des fiches de récolement pour toutes les pièces de la collection, y compris pour des vases, fragments ou lots d'objets ne figurant pas dans les décrets de mise en dépôt ou dans les registres du musée. Alors que le nombre d'objets – toutes catégories confondues – officiellement déposés entre 1894 et 1923 par le musée du Louvre à la faculté des lettres de l'Université de Paris avoisine les 210 pièces, ce ne sont pas moins de 254 fiches qui ont été établies par la CRDOA en 2000, dont certaines rassemblent du reste en vrac de multiples objets, parfois plusieurs dizaines sur une même fiche[11]. Pour plusieurs de ces pièces, la commission ne peut d'ailleurs que s'interroger sur l'existence effective d'une mise en dépôt, précisant sur la fiche :

---

8. Commission créée par le décret n° 96-750 du 20 août 1996. Mission de récolement menée les 2 mars, 25 avril, 2 mai, 3 et 29 juillet 2000 par Chantal Orgogozo, conservatrice en chef, assistée de deux vacataires, Caroline Biro et Virginie Larousse.

9. Arrêté du 25 mai 2004 publié au *Journal officiel* 135 (2004) du 12 juin 2004, p. 10483.

10. Nous tenons à remercier Yannick Lintz, Magali Coudert et Sophie Marmois, chargées successives du service du Récolement des dépôts du musée du Louvre, qui nous ont autorisé la consultation de ce dossier et nous ont aidés dans nos recherches.

11. Par exemple, la fiche référencée dans AGIAs sous la référence « Fiche CRDOA 13 », qui comprend près de 50 fragments, signalés comme « Don collection Gustave Fougères ? ».

« Cet objet est-il bien un dépôt ? » Il est donc important de souligner que ce récolement « généreux » ne constitue aucunement un précédent administratif dans la détermination du propriétaire légitime des objets. Enfin, il convient de noter que certaines pièces furent « rapatriées » au Louvre à un moment donné, comme l'indique une mention portée en rouge sur une cinquantaine de fiches de récolement, dont 36 concernent de la céramique : « L'œuvre a été rapatriée au Louvre. » C'est le cas par exemple de quatre fragments de cratère géométrique du style du Dipylon – portant les numéros d'inventaire du Louvre R.S. 160, 166, 168 et 169 –, mis en dépôt à la faculté des lettres de l'Université de Paris en 1894 et vraisemblablement récupérées par François Villard vers 1946-1947[12]. Ce travail de récolement, mené au Louvre et à travers toutes les institutions françaises dépositaires des œuvres dont l'État demeure propriétaire, a notamment débouché sur la publication d'un catalogue général des antiquités provenant des fouilles menées en Égypte à Antinoé par Albert Gayet[13]. Y figurent plusieurs objets de l'Institut d'art et d'archéologie mis en dépôt en 1921 ; nous y reviendrons.

En conclusion de son rapport, Ch. Orgogozo notait : « Comme toujours, pour les universités, je mentionne que le dépôt peut être actuellement maintenu. Cependant, la plupart du temps, les œuvres ne sont pas utilisées et ne servent que de décoration pour les bureaux. Je ne vois donc pas l'intérêt de maintenir à long terme ces dépôts, et celui de la Faculté des lettres en particulier, bien que, s'il fallait y mettre fin, je serais bien en peine de savoir quels objets rapatrier. » Dans l'état d'abandon dans lequel se trouvait la collection de l'Institut d'art et d'archéologie au début des années 2000, il était bien compréhensible que les conservateurs aient proposé de mettre fin au dépôt consenti – dans une perspective pédagogique ! – un siècle plus tôt. C'est aussi la raison pour laquelle, en mars 2002, Roland Étienne, alors fraichement élu professeur d'archéologie grecque à Paris I et de retour d'Athènes, où il avait assuré la direction de l'École française d'archéologie, proposa à Annie Caubet, conservateur général du Département des antiquités orientales (DAO), de « rendre les dépôts du musée du Louvre ». Informé de cette proposition, Alain Pasquier, conservateur général du Département des antiquités grecques, étrusques et romaines (DAGER), répondit à Roland Étienne en ces termes : « Le problème majeur est que plusieurs dépôts ont été faits […] et que les pièces récolées

12. Musée du Louvre, Archives CRDOA, « Récolement des dépôts antiques à l'Institut d'histoire de l'art Paris. Note rectificative n° 2 », datée du 16 mai 2001, versée dans AGIAs sous la référence « CRDOA, note rectificative n° 2 ». On y ajoutera une note manuscrite non datée, conservée au DAGER dans le dossier de l'Institut d'art et d'archéologie, versée dans AGIAs sous la référence « Échange Villard 1946-1947 ».

13. Y. Lintz et M. Coudert (éd.), *Antinoé : Momies, textiles, céramiques et autres antiques. Envois de l'État et dépôts du musée du Louvre de 1901 à nos jours*, Paris, 2013.

ne correspondent pas à celles qui sont mentionnées dans les arrêtés. Non seulement, il y a beaucoup de manquants mais il y a aussi des pièces qui ne portent aucun numéro du Louvre, et qui sont sans doute des dons en legs directs fait à l'Institut. » Se déclarant « très favorable » à mettre un terme au dépôt concernant les objets du Louvre, il proposait également d'abriter « à des fins de meilleure conservation » toutes les autres pièces « dont le statut exact est ambigu », à condition que l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne procède au préalable à un inventaire précis[14]. Aucune suite ne fut cependant donnée à cette demande, et l'ensemble demeura par conséquent quelques années encore dans le placard du bureau d'archéologie grecque.

Prenant la suite des recherches entreprises par les conservateurs du Louvre, un inventaire complet de la collection de céramique de l'Institut d'art et d'archéologie fut entrepris en 2013 dans le cadre du programme de recherche AGIAs (pour *Antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie*), dirigé par Alain Duplouy[15]. Audrenn Asselineau s'est chargée de cette tâche dans le cadre de son mémoire de master en histoire de l'art[16]. Cette enquête prit pour point de départ les objets matériellement présents dans le bureau d'archéologie grecque. Ne figurent donc pas dans cet inventaire les objets ayant disparu ou ayant été rapatriés au Louvre depuis leur dépôt, ce qui les a fait sortir *de facto* de la collection actuelle. Tous ces objets ont été consignés dans une base de données relationnelle, spécialement constituée, associant une description de l'objet lui-même, un constat d'état préalable à sa restauration, une couverture photographique complète, les éventuelles références bibliographiques et tous les documents d'archives liés à l'objet. Nommée AGIAs à l'image du programme de recherche, cette base de données est désormais hébergée de manière pérenne sur un serveur du TGIR Huma-num, très grande infrastructure de recherche dont la création vise à faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales. Tout en constituant un instrument de travail collaboratif pour l'équipe impliquée dans le programme de recherche, la base de données AGIAs est librement accessible en ligne (http://agias.huma-num.fr) ; celle-ci continue à être enrichie au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

---

14. On suivra le détail de l'affaire dans trois courriers joints au dossier de l'Institut d'art et d'archéologie du musée du Louvre (conservé au DAGER) : lettre de A. Caubet à R. Etienne (20 mars 2002), de Ch. Orgogozo à A. Pasquier (25 mars 2002) et de ce dernier à R. Etienne (29 mars 2002). Ces documents d'archive ont été versés dans AGIAs.

15. Ce programme bénéficie du soutien financier de la politique scientifique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

16. A. Asselineau, *La Collection de vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris*, mémoire inédit de master I sous la direction de A. Duplouy, Université Paris I, 2013.

La collection de céramique de l'Institut d'art et d'archéologie se compose aujourd'hui de 164 vases et fragments, très exactement 27 vases complets, 36 vases lacunaires (dont les parties manquantes n'excèdent cependant pas 50 %) et 101 fragments.

Tous les objets furent numérotés selon un principe unique. Au sens de l'étude, un objet s'entend comme un vase (entier ou lacunaire), un groupe de fragments appartenant avec certitude au même objet (qu'ils soient ou non jointifs) ou un fragment isolé (dès lors qu'il a été impossible de le rattacher avec certitude à un ou plusieurs autres fragments, voire à un vase). Il n'est pas impossible cependant que divers fragments isolés puissent un jour être réunis comme un individu unique, au moins de manière hypothétique. La numérotation est continue de [**1**] à [**164**] pour la céramique. Elle est présentée ici, lorsqu'une référence à un objet précis est faite, en gras entre crochets droits ; il est possible de visualiser les objets ainsi numérotés à travers la base de données AGIAs. Outre la caractérisation et la description archéologique des pièces, il s'en est suivi un travail d'association à chaque objet de l'ensemble des documents d'archives concernés, à commencer par les fiches de récolement rédigées par la CRDOA.

Le programme de recherche AGIAs dépasse toutefois le simple inventaire de la collection. Il concerne en réalité de nombreux aspects de celle-ci et des pièces qui la composent : historique de la collection, histoire de la pédagogie, statut juridique des pièces, mais aussi restauration des objets et mise en valeur pédagogique. Certains vases, par exemple, ont fait l'objet de restaurations anciennes plus ou moins heureuses. Parallèlement à l'inventaire, un constat d'état de chaque objet de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie a donc été établi, associé à des recommandations d'intervention[17]. Nous laisserons de côté ici ce volet de l'étude. Sur la base de ce constat d'état, les pièces font actuellement l'objet d'une campagne de restauration par les soins du laboratoire de conservation-restauration des biens culturels de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Comme le notait en 2000 Chantal Orgogozo, l'histoire de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie est particulièrement complexe. L'enquête a donc été menée selon deux axes différents, interne et externe, qui ont ensuite été croisés : d'une part, une enquête sur les pièces elles-mêmes à travers un examen attentif des marquages et, d'autre part, une étude des décrets de dépôt et autres documents d'archives.

17. M. Mouraret, *État de la collection des vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie*, mémoire inédit de master I sous la direction conjointe de Th. Lalot et A. Duplouy, Université Paris I, 2013.

## Analyse interne : le marquage des pièces

La présence de diverses indications sur de nombreuses pièces de la collection ou dans les caisses du conditionnement hérité de mai 1968 offre une première voie d'enquête, permettant d'identifier certains lots d'objets et leur mode d'entrée dans la collection. Sur la base d'une terminologie standard diffusée par le ministère de la Culture et de la Communication, le terme de « marquages » a été choisi pour désigner ces différentes références. Les marquages témoignent d'une logique interne en raison de la systématisation des associations entre support, procédé ou contenu du marquage. Lorsqu'un même type de marquage se retrouve sur plusieurs objets, il constitue la preuve que ces derniers ont été réunis à un moment donné au sein d'un ensemble cohérent et organisé. Cette logique interne permet donc de faire des marquages – même illisibles – autant d'indices révélant la gestion d'une collection ; ils renseignent les lieux de conservation successifs de chaque pièce et, partant, l'histoire de la collection.

Toutes les étiquettes et toutes les inscriptions associées aux antiquités de l'Institut d'art et d'archéologie ont donc été soigneusement répertoriées. Elles se répartissent en deux grandes catégories : les « marquages directs » et les « marquages indirects ».

### *Marquages indirects*

Si un marquage direct est attaché à une pièce déterminée et ne se rapporte qu'à celle-ci, un marquage indirect, toujours sur une feuille volante, se trouve en revanche dans des caisses de rangement qui contiennent plusieurs objets. En principe, un tel marquage ne peut donc pas être associé à un objet particulier, mais pourrait s'appliquer à tout ou partie du contenu de la caisse, pour peu cependant que le rangement actuel ait répondu à une logique particulière et que celui-ci n'ait pas été modifié depuis sa mise en place. L'hypothèse initiale était que le conditionnement, qui remonte selon toute vraisemblance – en raison des tracts et coupures de journaux – à mai 1968, pouvait répondre à une certaine logique de classement. De ce point de vue, le recensement des marquages indirects n'a malheureusement pas produit les résultats escomptés. La logique de rangement des pièces reste en effet à comprendre, pour peu d'ailleurs qu'il y en ait eu une, au-delà de simples impératifs de conditionnement notamment par taille du matériel. Assurément, on aurait pu espérer mieux, mais c'est là aussi sans doute un indice de l'empressement avec lequel la collection fut emballée en mai 1968.

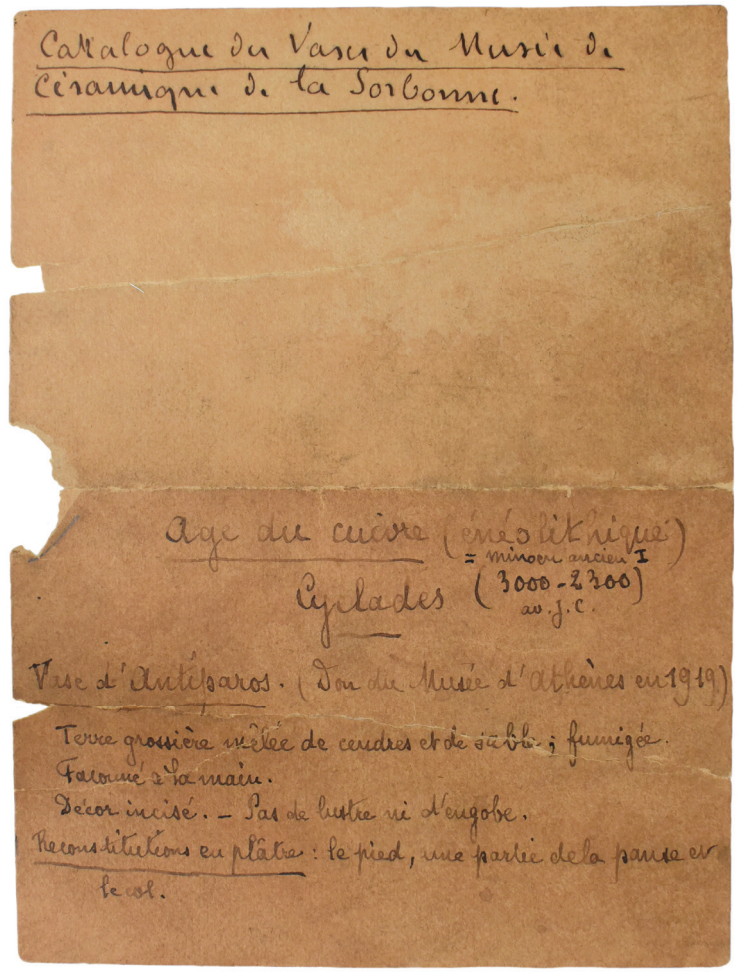
Catalogue du Vase du Musée de Céramique de la Sorbonne.

Age du cuivre (énéolithique) = minoen ancien I (3000-2300 av. J.C.)

Cyclades

Vase d'Antiparos. (Don du Musée d'Athènes en 1919)

Terre grossière mêlée de cendres et de sable ; fumigée.
Façonné à la main.
Décor incisé. – Pas de lustre ni d'engobe.
Reconstitutions en plâtre : le pied, une partie de la panse et le col.

Fig. 4 – Cartel du « vase d'Antiparos ». Fiche cartonnée, 12 x 15,8 cm.

Si l'étude des relations entre marquages indirects et objets n'a pas tenu ses promesses en matière de logique de classement, les informations fournies par certains de ces marquages n'en ont pas moins d'intérêt, en ce qu'elles documentent divers modes d'entrée au sein de la collection tout comme elles révèlent l'implication de multiples acteurs, tant institutions que personnes privées. Il en va ainsi d'une fiche bristol évoquant les « Vases provenant de la Nécropole de Yortan-Kelembe, vallée du Caïque (Mysie), fouilles de Mr Paul Gaudin »[18]. Nous reviendrons sur Paul Gaudin et sur les vases de Yortan.

18. Marquage indirect versé dans AGIAs sous la référence « Cartel vases de Yortan ».

Signalons également un cas particulier, pour lequel il a été possible de lier un marquage indirect à un objet spécifique, auquel il faisait probablement office de cartel dans une vitrine. Une fiche cartonnée (fig. 4), jaunie et déchirée en quatre parties, porte le texte suivant dans la moitié inférieure :

> « Âge du cuivre (énéolithique = minoen ancien I)
> Cyclades (3000-2300 av. J.C.).
> Vase d'Antiparos. (Don du Musée d'Athènes en 1919)
> Terre grossière mêlée de cendres et de sable ; fumigée.
> Façonné à la main.
> Décor incisé. – Pas de lustre ni d'engobe.
> Reconstitutions en plâtre : le pied, une partie de la panse et le col. [19] »

Fig. 5 – Vase cycladique d'Antiparos [**159**] et comblements en plâtre. Bronze ancien (3000-2300). H. cons. 10 cm. Don du Royaume de Grèce à la Sorbonne, 1919.

En l'occurrence, cette fiche bristol peut être associée selon toute vraisemblance à un vase fragmentaire et fortement restauré de l'âge du bronze présent dans la collection [**159**], pour lequel le marquage direct « Antiparos » incisé dans le plâtre du comblement correspond sans doute à une provenance (fig. 5). Ce marquage indirect évoque surtout l'existence d'un don du musée d'Athènes reçu en 1919 par la Sorbonne, dont nous reparlerons.

*Marquages directs*

Un marquage direct est attaché à une pièce déterminée et ne se rapporte qu'à celle-ci. Sur les 164 pièces constituant actuellement la collection de céramique, 105 pièces portent un ou plusieurs marquages directs, tandis que 59 en sont totalement dépourvues. Parmi les 158 marquages directs conservés, il convient de distinguer trois éléments potentiellement significatifs pour restituer le parcours des objets :

19. Marquage indirect versé dans AGIAs sous la référence « Cartel vase Antiparos ». On reviendra sur le texte de la partie supérieure, rédigé par une autre main, qui n'était pas lisible lorsque la fiche était pliée en deux et servait de cartel.

(1) le procédé de marquage, (2) le support de marquage et (3) le contenu du marquage.

1) Les marquages directs peuvent être classés en fonction du *procédé* utilisé. On distinguera en particulier, selon leur état actuel : « à la peinture rouge », « à l'encre violette » (probablement une encre noire qui a viré), « à l'encre bleue », « à l'encre noire », « entre deux couches de vernis », « au crayon à papier », « par incision », « au stylo à bille », ainsi qu'une catégorie résiduelle « autre ». S'il ne peut à lui seul fournir une indication claire sur l'appartenance de l'objet à l'une ou l'autre collection, le procédé de marquage est souvent lié à une forme d'étiquette ou à un type de contenu et permet en ce sens de suggérer ou d'assurer une identification avec un système d'inventaire. C'est le cas notamment des marquages à la peinture rouge, qui sont associés à un inventaire spécifique du musée du Louvre (cf. *infra*).

2) Les marquages directs peuvent également être répartis en deux grandes catégories selon leur *support*, tantôt une étiquette (au nombre de 94) tantôt la pièce elle-même (au nombre de 64), certaines pièces portant plusieurs marquages. On distinguera par ailleurs plusieurs types d'étiquettes, qui paraissent faire sens : les étiquettes dites « écolier », « Napoléon », « pastille », « rectangulaire » et « Campana », auxquelles s'ajoute une catégorie résiduelle « autre » rassemblant divers types d'étiquette non documentés par ailleurs et qui n'ont pas pu être exploités.

Ainsi, par exemple, à l'exception d'un vase au parcours difficile à établir [**83**], la totalité des pièces portant une étiquette « écolier » (rectangulaire à fond blanc, liseré bleu et pans coupés, fig. 6) a pu être rapportée, par une voie ou l'autre, au musée du Louvre[20], au point que, dans notre collection, ce type d'étiquette renvoie presque assurément à un dépôt du Louvre. Il en va de même pour les étiquettes dites « Napoléon » (rectangulaires à fond blanc et liseré noir, estampillées d'un « N » surmonté d'une couronne et suivi d'un numéro manuscrit, fig. 7), qui renvoient à l'inventaire commandé en 1852 pour le Musée impérial, dit « inventaire provisoire de Sauzay ». Les objets porteurs de cette étiquette proviennent tous du fonds du Louvre antérieur au règne de Napoléon III. C'est le cas en particulier de la nestoris [**115**], du reste mentionnée sous ce numéro dans le décret de mise en dépôt de 1894. Enfin, au titre des marquages caractéristiques du Louvre figurent les étiquettes dites « Campana » (rectangulaires à fond blanc, parfois à pans coupés, de petite dimension, avec un marquage en police d'impression noire et caractères gras, fig. 8), présentes sur des objets portant des numéros d'inventaire du fonds Campana. Acquis par la France en 1861 et versés au Louvre en 1862, ces objets reçurent un

20. Il s'agit des objets [**4**], [**8**], [**10**], [**42**], [**44**], [**68**], [**70**], [**83**], [**113**], [**114**], [**115**], [**116**], [**118**], [**119**], [**124**], [**152**], [**153**].

6. 7. 8. 9.

Fig. 6 – Étiquette « écolier » sur une œnochoé corinthienne [**113**]. Corinthien moyen (600-575). Musée du Louvre, RS 172, mis en dépôt à la Sorbonne en 1894.

Fig. 7 – Étiquette « Napoléon » sur une nestoris messapienne aux anses à rouelles [**115**]. Italie du Sud, IVe siècle. Musée du Louvre, N 4567, mis en dépôt à la Sorbonne en 1894.

Fig. 8 – Étiquette « Campana » sur une œnochoé étrusque à figures rouges [**124**]. Dernier quart du IVe - premier quart du IIIe siècle. Musée du Louvre, Cp 1152, mis en dépôt à la Sorbonne en 1894.

Fig. 9 – Étiquette « pastille », sur une pyxide corinthienne [**81**]. Corinthien moyen (600-575). Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés.

numéro d'inventaire au moment de leur entrée au musée. Trois vases entiers de notre collection sont concernés[21] : l'amphore [**79**] (Cp 272), l'olpè [**114**] (Cp suppl. 523[22]) et l'œnochoé [**124**] (Cp 1152).

Un autre type d'étiquette est particulièrement intéressant. Sur les 164 pièces de la collection de céramique, 41 vases ou tessons portent des étiquettes « pastille » : il s'agit de petites gommettes plus ou moins adhésives (avec un tempérament qui trahit leur ancienneté), tantôt rondes tantôt ovales, qui portent – à l'exclusion de toute autre indication – un numéro inscrit à la plume et à l'encre bleue ou noire (fig. 9). La numérotation de ces étiquettes semble continue, sans que l'on puisse toutefois l'affirmer avec certitude en raison des étiquettes illisibles et des nombreuses lacunes ; elle est du reste de faible amplitude, allant de 17 à 310 sans le moindre doublon[23]. À cette série, il faut également ajouter les « inscriptions manuscrites sur

21. On notera que la pyxis [**45**] qui porte une étiquette adhésive blanche rectangulaire de petit format avec l'inscription en police d'impression « 277 » n'est pas issue de la collection Campana ; d'une part, les caractères sont trop maigres pour correspondre à une étiquette « Campana » et, d'autre part, le numéro « 277 » correspond, dans la série Campana, à une amphore tyrrhénienne. Partant, la provenance et le mode d'entrée de la pyxis [**45**] dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie sont indéterminés.

22. On notera que le numéro « 523 » correspond à l'inventaire supplémentaire de la collection Campana (Cp suppl.), mis en place par Longpérier pour divers objets sans numéro demeurés au Louvre une fois les envois dans les musées de province terminés. Ces numéros supplémentaires sont marqués sur les objets avec les mêmes étiquettes que ceux de l'inventaire Campana. Toutefois, Pottier ignorait l'existence de cet inventaire supplémentaire. Comme le numéro Cp 523 était déjà pris, Pottier a donné à ce vase un numéro R.S., alors que la série R.S. est normalement réservée aux objets dépourvus de tout autre numéro d'inventaire.

23. Très exactement, sont représentés les numéros suivants, avec entre crochets droits l'identifiant de l'objet dans AGIAs : 17 [**33**], 35 [**67**], 61 [**71**], 70 [**160**], 75 [**38**], 124 [**50**], 127 [**72**], 131 [**127**], 136 [**63**], 137 [**51**], 138 [**156**], 140 [**164**], 144 [**112**], 145 [**107**], 146 [**89**], 155 [**108**], 156 [**161**], 163 [**56**], 168 [**52**], 169 [**158**],

étiquette ronde » ou « ovale » connues à travers les fiches compilées par la CRDOA pour des pièces rapatriées au Louvre, dont les numéros vont de 3 à 174, là aussi (presque) sans doublon[24]. Pour bien comprendre l'origine de ce marquage, notons que ce type d'étiquette est souvent associé sur la pièce à d'autres formes de marquage, notamment du musée du Louvre. Figurent également parmi ces pièces le vase fragmentaire d'Antiparos [**159**] vraisemblablement donné par le Royaume de Grèce en 1919, ainsi qu'un fragment entré dans la collection par l'intermédiaire de Gustave Fougères [**137**] (cf. *infra*). Un tel marquage, commun à des pièces de provenances disparates, ne peut évidemment avoir été réalisé avant que ces pièces aient été réunies au sein d'une même collection, à savoir le musée archéologique de la Sorbonne, dans un souci de gestion du tout. Il s'agit là de la preuve la plus tangible de l'existence d'un inventaire répertoriant toutes les pièces de la collection de céramique. C'est d'ailleurs sans doute celui-ci qu'évoque un marquage indirect (à la fonction indéterminée), retrouvé dans l'une des caisses du conditionnement actuel, portant la mention : « Catalogue des Vases du Musée de Céramique de la Sorbonne »[25] (fig. 4). Quand cet inventaire a-t-il été dressé ? La question n'est pas simple et nous ne pouvons procéder que par recoupements ; à ce stade de l'enquête, les principaux éléments de réponse sont les suivants :

a) un skyphos corinthien [**1**], entré par dépôt du Louvre en 1900, porte une étiquette « pastille » avec le n° 213 ;

b) une œnochoé corinthienne [**113**], entrée par dépôt du Louvre en 1894, porte une étiquette « pastille » avec le n° 214 ;

c) un vase d'Antiparos [**159**], vraisemblablement donné par le Royaume de Grèce en 1919 porte une étiquette « pastille » avec le n° 171.

Dans la mesure où l'entrée dans la collection de la Sorbonne de l'œnochoé [**113**] est antérieure à celle du skyphos [**1**] mais comme elle porte un numéro d'inventaire immédiatement supérieur (214) à celui de ce dernier (213), nous en conclurons que l'inventaire n'est en aucun cas antérieur à 1900 – date d'entrée, au

---

170 [**162**], 171 [**159**], 181 [**55**], 201 [**77**], 202 [**73**], 203 [**78**], 205 [**74**], 206 [**148**], 207 [**2**], 213 [**1**], 214 [**113**], 215 [**81**], 216 [**58**], 217 [**84**], 219 [**149**], 230 (ou 236) [**123**], 304 (ou 307) [**69**], 310 [**53**], ainsi que trois étiquettes illisibles ([**137**], [**150**] et [**153**]).

24. Très exactement, sont représentés les numéros suivants, avec entre parenthèses la référence de la fiche CRDOA versée dans AGIAs : 3 (177), 13 (169), 14 (171), 15 (173), deux fois 16 (165 et 167), 19 (180), 20 (183), 22 (182), 24 (162), 25 (178), 68 ou 89 (166), 71 (168), 122 (190), 128 (248), 129 (253), 135 (175), 139 (174), 142 (170), 151 (172), 181 (152), 166 (246) et 174 (251). Notons cette « anomalie » : l'existence de deux n° 16 sur deux vases de Yortan.

25. Carton bristol répertorié dans AGIAs sous la référence « Catalogue des vases de la Sorbonne ». Il s'agit de la moitié supérieure de la fiche cartonnée relative au vase d'Antiparos (cf. *supra*) ; s'il est clair que ce texte n'était pas lisible lorsque la fiche servait de cartel au vase, il est difficile de déterminer lequel des deux textes correspond à un usage initial.

Fig. 10 – Étiquette « rectangulaire » sur un fragment de coupe [**28**].
Date et mode d'entrée dans la collection indéterminés.

demeurant, des objets portant les numéros les plus petits [26]. Mais surtout, puisque le vase d'Antiparos [**159**], vraisemblablement donné par le Royaume de Grèce en 1919, possède un numéro d'inventaire (171) inférieur aux numéros des vases précédents, nous en déduirons que l'inventaire complet ne fut probablement réalisé à la Sorbonne qu'après l'arrivée de ce lot d'antiquités. Pour peu que l'inventaire ait été fait avant le transfert de la collection à l'Institut d'art et d'archéologie, il est fort probable que cette numérotation fût l'œuvre de Gustave Fougères, titulaire de la chaire d'archéologie entre 1919 et 1927. Malheureusement, le registre lié n'a pas (encore ?) été retrouvé dans les archives [27].

Quant aux étiquettes « rectangulaires », elles ne sont pas toutes identiques. La plupart, au format plus ou moins grand, sont écrites à l'encre violette et paraissent découpées à la main pour les besoins du marquage (fig. 10). Les pièces sur lesquelles celles-ci sont collées sont du reste très majoritairement des fragments dont le mode

26. En l'occurrence, deux vases de Yortan mis en dépôt par décret en 1900 : la cruche [**33**] portant le numéro « 17 », toujours présente à l'Institut d'art et d'archéologie, et la cruche de la fiche CRDOA n° 177 portant le numéro « 3 », rapatriée au Louvre en 2002.

27. Notons qu'il n'existe malheureusement pas de fonds spécifique en France au nom de Gustave Fougères. Il n'est pas impossible toutefois qu'un document vienne un jour éclairer la situation. Selon l'usage, les titulaires de la chaire laissaient en effet leurs archives à leur successeur, entraînant une confusion de leurs papiers, ce qui ne facilite pas la recherche. C'est ainsi que des documents de Fougères se retrouvent sans doute dans les archives de Charles Picard, conservées à la bibliothèque de l'INHA (Archives 030), mais dont un nouveau lot vient d'être retrouvé à l'Institut d'art et d'archéologie. Divers papiers de Fougères ont en outre été versés dans le fonds de son prédécesseur, Maxime Collignon, réparti entre les Archives nationales (20130334/1-75) et la bibliothèque de l'INHA (Archives 057). Enfin, un lot d'archives Fougères, contenant également des papiers de Picard, a été acquis par l'Université de Princeton ; il ne concerne cependant que la période de sa direction à l'École française d'Athènes (1913-1919) ; nous remercions Paulin Ismard qui nous en a transmis des reproductions.

d'entrée dans la collection est indéterminé. À titre d'hypothèse, nous y verrions volontiers un argument pour rattacher les pièces concernées au don du Royaume de Grèce en 1919.

3) Le *contenu* lui-même des marquages directs offre plusieurs types de données. Outre diverses indications sommaires donnant l'origine de la production, une provenance (tantôt une région, tantôt un site spécifique), une datation ou encore un style, le contenu des marquages livre en général des informations sur l'histoire de la pièce elle-même, en ce qu'il permet de déduire l'appartenance de la pièce à une collection spécifique. C'est le cas en particulier avec divers sigles et avec la mention de plusieurs patronymes.

Qu'ils soient portés directement sur l'objet ou inscrits sur une étiquette, de nombreux sigles figurent parmi les marquages des pièces de l'Institut d'art et d'archéologie. Ces monogrammes ou digrammes suivis d'un numéro d'inventaire renvoient à des livres d'entrée ou à des registres d'inventaire et de collections, ce qui permet de poursuivre l'enquête sur l'origine des objets. La plupart des sigles identifiés relèvent en réalité du musée du Louvre, qu'il s'agisse de numéros d'entrée (LL, MN, CA), de numéros de grandes collections (ED), de numéros d'inventaire (N), de numéros usuels (A, E) ou de listes diverses (KL, R.S., S)[28].

Nous les classerons ici par ordre chronologique de réalisation :

– « LL » : le sigle renvoie au registre d'entrée du règne de Louis XVIII (1814-1824). Le lébès [**118**] porte le n° LL 160 ; il provient de la collection Tochon, entrée au Louvre en 1818.

– « ED » : le sigle renvoie aux pièces de la collection Durand, acquise par le Louvre en février 1825. Le cratère en cloche [**10**] porte le n° ED 113, tandis que le n° ED 313 de l'œnochoé du style de Gnathia [**120**] est connu grâce au décret de mise en dépôt de 1894 et au Registre R.S. (sur ces documents, cf. *infra*). Les deux vases proviennent d'Italie méridionale.

– « MN » : le sigle correspond au livre d'entrée des Musées nationaux, rédigé sous la Deuxième République (1848-1852). Une anse d'amphore avec timbre [**4**] porte le numéro d'entrée MN 1234.

– « N » : inscrit sur un type particulier d'étiquette, dite « Napoléon », le sigle renvoie à l'inventaire commandé en 1852. Outre la nestoris [**115**] qui porte une étiquette « Napoléon », plusieurs autres pièces de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie sont connues par un tel numéro d'inventaire dans le décret de mise en

28. On trouvera la résolution des signes dans les divers volumes du *CVA* consacrés au Louvre. Fondamental est toutefois le travail interne de M. Hamiaux et S. Descamps, *De numeris ad res graecas etruscas romanasque in museo Parisino pertinentibus*, Paris, 1998². Nous remercions les auteurs de nous avoir autorisé sa consultation.

dépôt de 1894 et par le Registre R.S. : le cratère en cloche [**10**] et l'œnochoé [**120**], l'un et l'autre entrés à travers l'acquisition de la collection Durand, ainsi que le lébès [**118**], issu de la collection Tochon.

– « CA » : l'abréviation CA (pour « Céramique antique ») désigne un livre ouvert en 1866, qui fit fonction de livre d'entrée jusqu'en 1960 pour les nouvelles acquisitions. Sont concernés un skyphos [**1**] et une œnochoé [**9**] corinthiens avec les marquages CA 1256 et CA 1258, l'un et l'autre réputés provenir de Thèbes et mis en dépôt à la Sorbonne en 1900, auxquels il faut ajouter 37 vases de Yortan (dont 15 toujours présents à l'Institut d'art et d'archéologie), tous inscrits sous le même numéro d'inventaire CA 1220, tel que connu par le décret de dépôt de 1900.

– « KL » : le sigle renvoie à un récolement effectué par Léon Heuzey en 1870 des petits objets se trouvant dans le bureau du conservateur des antiques Adrien de Longpérier. L'anse d'amphore [**42**] porte le n° KLb 17, qui appartient à une série de timbres amphoriques provenant de Tortose, donnés en 1864 au Louvre par Emmanuel-Guillaume Rey à la suite d'une mission archéologique effectuée en Syrie.

– « R.S. » : le sigle renvoie à une « Réserve spéciale », constituée au Louvre par Edmond Pottier, conservateur au Département des antiquités orientales et de la céramique antique, pour préparer les importantes vagues de dépôts à destination des musées de province et établissements d'État entre 1893 et 1924. Pottier a dressé des listes préparatoires à chaque envoi dans un petit cahier, le « Registre R.S. » (cf. *infra*), notant les numéros portés sur les objets ou attribuant, pour les objets dépourvus de numéro, une numérotation suivie de 1 à 922. La réserve spéciale regroupait des objets destinés à être mis en dépôt en raison de leur intérêt pour l'étude de la céramique, tant du point de vue de l'argile que des techniques de décor et des styles. Les objets réunis au sein de cet ensemble avaient donc une valeur avant tout pédagogique et ne figuraient de toute évidence pas parmi les pièces de premier ordre au sein des collections du Louvre[29]. Le sigle R.S. est d'ordinaire associé à un type d'étiquette particulier, les étiquettes « écolier », qui renvoient elle-même majoritairement au musée du Louvre. Il s'agit des vases ou fragments suivants : [**8**], [**65**], [**68**], [**70**], [**85**], [**113**], [**114**], [**116**], [**117**], [**119**] et [**152**], auxquels il faut ajouter les objets [**11**] et [**153**], dont l'inventaire R.S. n'est connu que par les décrets de mise en dépôt[30].

29. Cf. Ch. Orgogozo et Y. Lintz, « Dépôts d'antiques au Louvre et envois d'Antinoë en France. L'apport du récolement », dans *Actes du huitième Congrès international d'études coptes*, Paris, 2007, p. 243.

30. On notera que le lécythe [**65**] porte un marquage « R.S. 375 » vraisemblablement faux, car le numéro correspond en réalité à un fragment de vase géométrique conservé au Musée des beaux-arts et

D'autres sigles correspondent à l'organisation usuelle de la céramique au musée du Louvre selon une numérotation conçue par Edmond Pottier dès avant 1896 ; ils se rapportent aux vases exposés à la fin du XIXe siècle dans la galerie Campana. Chaque série de ces numéros correspond à une salle, où les objets étaient classés par lieu de découverte. Les références allant de A à G ont pour la plupart été décrites par Pottier dans diverses publications [31], tandis que les lettres H à M correspondent à un projet de catalogue mis en œuvre entre 1907 et 1913, dont seul le brouillon existe dans les « carnets Pottier ». Parmi les sigles relevant éventuellement de cette catégorie dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie mentionnons les marquages « A », « D », « E », « G », « K » et « L ». Toutefois, pour être indubitablement rapportés au musée du Louvre, les objets pourvus de tels marquages doivent répondre à la description qu'en donne Pottier dans ses publications ou à celle du numéro d'inventaire correspondant qu'il a pris soin de noter dans ses carnets. En réalité, ce n'est le cas que de trois pièces :

– Deux fragments de vase géométrique : [**54**], qui porte le n° A 552, et [**5**], connu par ailleurs sous le n° A 544 (fig. 2) [32]. Ces deux pièces furent acquises grâce à Olivier Rayet et proviennent des fouilles exécutées au Dipylon en 1871 ; elles sont entrées au Louvre en 1884 [33]. L'une et l'autre y ont du reste reçu un marquage à la peinture rouge, directement apposé sur le tesson, portant le sigle « S », caractéristique du Louvre. Celui-ci désigne en effet un inventaire supplémentaire ouvert par Pottier en 1907 pour enregistrer les objets de l'ancien fonds qui avaient perdu leur étiquette ou qui provenaient de caisses comprenant des fragments et des vases complets non inventoriés. La date de mise en place de ce second marquage offre également un *terminus post quem* à l'arrivée des deux fragments dans la collection de l'Université, à une date précise et dans des conditions qui demeurent toutefois inconnues. Une hypothèse peut toutefois être formulée en relation avec l'activité de François Villard (cf. *infra*).

– L'amphore attique [**80**] porte, au crayon à papier, sur le fond du vase le n° E 832. La lettre E renvoie à la salle regroupant les « vases de style corinthien, ionien, chalcidien et attico-corinthien trouvés en Italie ». L'amphore est publiée par

---

d'archéologie de Lyon. Il s'agit plus vraisemblablement du numéro « R.S. 495 », mis en dépôt en 1900. Nous remercions Marianne Hamiaux et Hubert Giroux pour leur sagacité.

31. Ed. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, 3 vol., Paris, 1897-1922 ; *Musée du Louvre. Catalogue des vases antiques de terre cuite. Études sur l'histoire de la peinture et du dessin dans l'Antiquité*, 3 vol., Paris, 1896-1906, ainsi que les divers fascicules du *CVA* réalisés par Ed. Pottier.

32. Cf. Fr. Chamoux, « L'école de la grande amphore du Dipylon. Étude sur la céramique géométrique à l'époque de l'« Iliade» », *Revue archéologique*, 1945, p. 66 fig. 3.

33. Cf. Ed. Pottier, *Musée du Louvre. Catalogue des vases antiques de terre cuite…, op. cit.* (n. 31), t. I, p. 237 ; Fr. Chamoux, *art. cit.*, p. 70 n. 1.

Pottier en 1922 dans le premier fascicule du *Corpus Vasorum Antiquorum* ; elle apparaît en photographies sous la forme d'un vase intact, alors qu'elle est aujourd'hui lacunaire et présente divers comblements en plâtre[34]. La date et le mode d'entrée dans la collection de l'Université sont inconnus, de même que les circonstances et le moment où elle fut brisée et restaurée.

Quant aux autres marquages alphabétiques présents sur les pièces de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, ils n'ont en fait aucun rapport avec le musée du Louvre. Ils renvoient à d'autres ensembles et, partant, à d'autres modes d'entrée à l'Université. Ils n'ont à ce jour aucune explication.

Enfin, il convient de mentionner le marquage « 9830606 » de l'olpè [**114**], par ailleurs porteuse d'une étiquette « Campana » et d'une étiquette « écolier » au sigle R.S. Dans ce contexte renvoyant indubitablement au musée du Louvre, pareil nombre inscrit à la plume et à l'encre noire entre deux couches de vernis correspond à l'inventaire informatique (avec ses numéros caractéristiques à 7 chiffres) mis en place par le centre Jean Charbonneaux (CNRS-ministère de la Culture) créé en 1978 par François Villard au Département des antiquités grecques étrusques et romaines. Unique et singulière, la présence de ce marquage récent sur un vase mis en dépôt à l'Université de Paris en 1894 est sans doute à mettre au crédit d'une mission des conservateurs du musée du Louvre à l'Institut d'art et d'archéologie en 1998, dont témoigne par ailleurs un marquage indirect de la main de Francis Croissant glissé à l'intérieur du vase[35].

Outre ces sigles divers, les marquages conservés présentent également, sur cinq pièces, des noms patronymiques : « Feuardent » (une coupe attique), « Fougères » (trois tessons) et « Madame Caillot » (un cratère italiote). Trois tessons portent une référence explicite à un « don de M. Fougères » ([**7**] et [**126**]) ou à un « don Fougères » ([**137**]) selon une technique identique (marquage direct sur pièce, écrit de la même main, à la plume et à l'encre noire). Gustave Fougères occupa la chaire d'archéologie en Sorbonne de 1919 à 1927, après avoir été directeur de l'École française d'Athènes entre 1913 et 1919 et membre de l'École (promotion 1885). C'est durant l'une de ces trois périodes qu'il convient sans doute de situer le don – pour peu, bien sûr, qu'il ait été effectué directement au Musée archéologique de la Sorbonne : s'agit-il de pièces transmises à son prédécesseur à Paris alors qu'il était membre ou directeur de l'École, ou bien s'agit-il d'un « cadeau » ramené de

34. Ed. Pottier, *CVA Louvre* 1 (1922), p. 8, pl. 2, n$^{os}$ 2 et 8. Une étude plus approfondie de cette pièce a été entreprise, en relation avec une nouvelle restauration.

35. Note manuscrite sur papier, répertoriée dans AGIAs sous la référence « Note Croissant à l'intérieur du vase 114 ».

Grèce et offert à l'Université qui venait de l'élire ? L'une des pièces, un fragment à figures noires figurant un oiseau [**137**], porte du reste un marquage avec la mention « Mycènes », indiquant probablement la provenance de l'objet. Dans la mesure où l'École française d'Athènes n'a jamais mené de fouilles à Mycènes, il ne peut guère s'agir que d'une pièce ramassée – en toute illégalité ! – à l'occasion d'une visite sur place. Or, nous savons que Fougères effectua trois campagnes de fouilles non loin de Mycènes, à Mantinée, entre 1887 et 1889[36]. Si c'est bien à cette occasion qu'il ramassa un tesson à Mycènes, c'est peut-être aussi à ce moment qu'il en fit « don » à la Sorbonne, mais rien n'empêche de penser qu'il attendit un certain temps avant de céder ce « trophée » à l'Université.

Quant aux deux autres marquages patronymiques, il s'agit de vases entiers, non de fragments susceptibles d'être ramenés « dans une poche ». Relevons tout d'abord cette coupe attique à figures rouges [**44**] portant une étiquette de type « écolier » inscrite « N 2163 Feuardent », une étiquette rectangulaire avec le chiffre « 200 » et la trace d'une étiquette « pastille ». Originaire de Cherbourg et installé à Paris en 1845, Félix-Bienaimé Feuardent était un marchand d'art et un expert de renommée internationale, dont l'activité est bien connue sur le marché parisien dans la seconde moitié du XIXe siècle. Au musée du Louvre, plus de deux cents objets conservés au Département des antiquités grecques, étrusques et romaines y sont parvenus par son entremise[37]. Il est donc probable que l'indication Feuardent désigne un vase acquis par le Louvre auprès de ce marchand, quoique les marquages ne soient pas absolument caractéristiques du musée[38]. La pièce figurait déjà dans la liste dressée par S. Mollard-Besques des « vases et terres cuites portant des numéros d'inventaire du Louvre mais n'ayant pas fait l'objet d'arrêté de mise en dépôt », sans que l'on sache davantage aujourd'hui quand, comment et pourquoi cette pièce est arrivée dans la collection de l'Université. La situation est encore plus complexe

36. G. Radet, *L'Histoire et l'Œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, 1901, p. 290-291.

37. Sur Félix-Bienaimé Feuardent, on verra l'introduction au Catalogue de vente tenue le 26 mars 2004 à l'Hôtel Drouot : *Bijoux, camées, intailles, objets de parure et montres, ancienne collection Feuardent*, Paris, 2004, ainsi que A. Pasquier, « Une nouvelle acquisition du musée du Louvre : une tête de cheval archaïque en marbre », *CRAI* 2005, p. 159-172, particulièrement p. 159-160.

38. Notons ici l'importance de l'association entre le support et le contenu d'un marquage. En l'occurrence, l'étiquette « écolier » de la coupe [**44**] n'est pas associée à un sigle R.S., tandis que le sigle N n'est pas porté sur une étiquette « Napoléon » et ne correspond donc pas à l'inventaire de 1852. Il pourrait cependant s'agir d'un numéro du registre d'entrée du Second Empire ($N^{III}$), conservé sous forme de fiches (AMN *6 DD 15), dans lequel furent enregistrés la plupart des achats effectués auprès de Feuardent. Malheureusement, la fiche 2163 est perdue, rendant impossible toute identification de l'objet. Toutefois, notons que l'étiquette « écolier » de la coupe [**44**] ne correspond pas au format habituel de ce registre d'entrée (étiquette ronde pourvue d'un N couronné).

avec le cratère italiote [**43**] portant une étiquette ovale à liseré bleu – non autrement représentée dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie – inscrite « [...] Madame Caillot ». Aucune information n'a pu être trouvée sur l'identité de « Madame Caillot », qui n'est pas recensée en particulier parmi les donateurs du Louvre. Il n'y a donc aucune raison de considérer ce cratère comme un « envoi non documenté » en Sorbonne. S'agit-il d'un don effectué directement par un particulier à la collection de la Sorbonne, comme cela est par exemple attesté pour le musée universitaire de Lyon[39] ? En l'état actuel de nos connaissances, le mode d'entrée et le parcours de l'objet sont en réalité indéterminés.

À la différence des marquages indirects, dont l'examen s'est révélé largement infructueux, l'analyse des marquages directs permet de retracer l'histoire de certaines pièces et contribue à détailler la constitution de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie. Certes, la volonté initiale de restituer, par ce biais, divers systèmes d'inventaire renvoyant à des collections distinctes et de déterminer, pour chaque pièce, le mode d'entrée dans la collection était sans doute trop ambitieuse. En l'état actuel du dossier, la diversité des modes d'entrée, le nombre de pièces sans aucun marquage et le manque d'inventaire de référence sont autant d'obstacles insurmontables. La connaissance de la collection n'en a pas moins grandement progressé. En combinant l'ensemble des informations tirées des marquages, 23 (sinon 24) pièces ont pu être rapportées au musée du Louvre[40]. La présence de l'un des marquages spécifiques du Louvre est évidemment un critère clair permettant de déterminer la provenance, même en l'absence d'arrêté spécifique de mise en dépôt. C'était déjà le raisonnement tenu par S. Mollard-Besques ou Ch. Orgogozo. À bien y regarder toutefois, sur les 23 ou 24 pièces portant un marquage du Louvre, seules 6 ne figurent effectivement pas sur l'un des décrets de mise en dépôt[41]. Nous verrons que la présence de certaines d'entre elles au sein de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie ne résulte pas d'un oubli de la part des conservateurs du Louvre au moment de la rédaction des décrets de dépôt.

---

39. Voir la liste des donataires cités par H. Lechat, *Catalogue sommaire du musée de moulages pour l'histoire de l'art antique*, Lyon, 1903, p. XV.

40. Il s'agit de 23 objets numérotés comme suit dans AGIAs : [**1**], [**4**], [**5**], [**8**], [**9**], [**10**], [**42**], [**54**], [**65**], [**68**], [**70**], [**79**], [**80**], [**85**], [**113**], [**114**], [**115**], [**116**], [**117**], [**118**], [**119**], [**124**] et [**152**]. À cette liste, il convient sans doute d'ajouter la coupe Feuardent [**44**].

41. Il s'agit des pièces [**5**], [**44**], [**54**], [**79**], [**80**] et [**85**]. Il ne s'agit pas exactement des mêmes que celles signalées en 1961 par S. Mollard-Besques (cf. n. 6).

## Analyse externe : les décrets de dépôt et autres documents d'archives

Divers documents d'archives permettent de restituer l'histoire complexe de la collection de céramique de l'Institut d'art et d'archéologie. Ils documentent plusieurs modes d'entrée dans la collection, ainsi que les pièces concernées.

### *Les mises en dépôt de l'État*

Entre 1894 et 1923, la faculté des lettres de l'Université de Paris a bénéficié de quatre mises en dépôt, décrétées ou arrêtées par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Ces quatre mises en dépôt en Sorbonne concernent des antiquités du musée du Louvre qui relevaient alors du Département des antiquités orientales et de la céramique antique ou du Département égyptien, soit aujourd'hui du Département des antiquités grecques, étrusques et romaines (DAGER), du Département des antiquités orientales (DAO) ou du Département des antiquités égyptiennes (DAE).

Soulignons tout d'abord que ces mises en dépôt faisaient suite à une requête des titulaires de la chaire d'archéologie. Le besoin de constituer une collection destinée à l'enseignement est exprimé dans le courrier que Maxime Collignon – à l'époque suppléant de Georges Perrot, titulaire de la chaire – adresse au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts le 23 mai 1894. Soucieux d'accroître les collections dépendant de la chaire d'archéologie et informé de l'existence au musée du Louvre d'une réserve d'objets destinés aux mises en dépôt dans les musées départementaux, Collignon demande pareille faveur pour la collection archéologique de la faculté des lettres de Paris. Il joint à sa requête une liste d'objets préalablement sélectionnés en accord avec les conservateurs du Louvre [42]. La même démarche est attestée pour la seconde mise en dépôt à travers une lettre d'Albert Kaempfen, directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, au vice-recteur de l'Université de Paris le 10 juillet 1900 ; il l'informe que c'est « à la prière de M. le Professeur Collignon » qu'il a demandé au Ministre d'attribuer en dépôt au musée archéologique de la Sorbonne un lot d'objets de céramique antique [43]. De la même manière, en 1921, c'est Gustave Fougères, successeur de Collignon, qui propose une liste d'objets du Louvre destinés à la faculté des lettres de l'Université de Paris, ainsi que nous l'apprennent un courrier de Charles Boreux, conservateur

42. AN 20030410/18 (archives du Rectorat de l'Académie de Paris), versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Collignon 1894 ».

43. AN 20030410/18 (archives du Rectorat de l'Académie de Paris), versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Kaempfen 1900 ».

adjoint du Département égyptien adressé le 10 février 1921 au directeur des Musées nationaux, Jean d'Estournelles de Constant, ainsi qu'une lettre de ce dernier au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 12 février[44].

Plus ou moins sommairement décrites dans les décrets ou arrêtés de mise en dépôt, les pièces envoyées à l'Université par le musée du Louvre sont également listées par leur numéro d'inventaire dans le « Registre R.S. (objets en réserve) », rédigé par Edmond Pottier[45], qui consigna dans ce petit cahier la « Liste des objets envoyés dans les musées de province, les facultés des lettres, les musées étrangers », avec la précision suivante : « Tous ces objets sont placés en dépôt et ne cessent pas d'appartenir au Louvre, étant inscrits sur les inventaires. »

Enfin, il est également possible de compléter les descriptions sommaires offertes par les décrets ou arrêtés de mise en dépôt par les divers livres d'entrées et registres d'inventaire du musée, qui permettent de poursuivre l'enquête.

Le premier décret, du 29 juillet 1894, dispose que « les objets ci-après désignés, provenant des musées nationaux, sont attribués, à titre de dépôt, à la faculté des lettres de Paris »[46]. Suit la liste de 21 « vases et fragments de vases » désignés par un numéro d'inventaire précis, auxquels s'ajoute une « série de vases de l'Italie méridionale » comptant 19 numéros (dont seuls 16 concernent de la céramique), puis viennent les « terres-cuites » (dont plusieurs timbres amphoriques et vases plastiques). Tous sont décrits relativement précisément, conformément à la liste préalablement établie par Collignon. Au total, 43 pièces de céramique furent déposées en 1894.

Le deuxième décret, du 6 juillet 1900, dispose que « les objets ci-après désignés provenant du musée du Louvre sont attribués, à titre de dépôt, au petit musée archéologique de la Sorbonne (faculté des lettres) »[47]. Là encore, un numéro

---

44. AN 20144775/15 (anciennement AMN série AE 11), versées dans AGIAs sous les références « Lettre Boreux 1921 » et « Lettre d'Estournelles de Constant 1921 ».

45. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11). Les pages concernant les dépôts de 1894 (p. 5-8), de 1900 (p. 53-54) et de 1923 (p. 127-128) ont été versées dans AGIAs sous la référence « Registre R.S. ». Le dépôt de 1921, relevant du Département égyptien, ne figure pas dans ce registre.

46. Deux copies sont connues : AN F/21/4461/B (archives du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) et AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11), versées dans AGIAs sous la référence « Décret de dépôt 1894 ».

47. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11), versé dans AGIAS sous la référence « Décret de dépôt 1900 ». Cette mise en dépôt est également connue par une lettre du directeur des Musées nationaux et de l'École du Louvre, Albert Kaempfen, au vice-recteur, datée du 10 juillet 1900 (AN 20030410/18, archives du Rectorat de l'Académie de Paris), versée dans AGIAs sous la référence « Lettre Kaempfen 1900 », et par une lettre du directeur de l'Enseignement supérieur, Louis Liard, au même vice-recteur datée du 16 juillet 1900 (AN 20030410/18, archives du Rectorat de l'Académie de Paris), versée dans AGIAs sous la référence « Lettre Liard 1900 ».

d'inventaire est donné pour chacune des 24 pièces (dont 17 de céramique) malheureusement sans grande description, auxquelles il faut ajouter un lot de « 37 vases de poterie noire provenant des fouilles de Yortan (Don Paul Gaudin) ». Au total, 54 pièces de céramique furent déposées en 1900. Dans ce cas, la connaissance du dépôt bénéficie grandement du Registre R.S. et des divers livres d'entrées et registres d'inventaire du musée. C'est ainsi par exemple qu'il a été possible d'identifier le lécythe [**65**], inclus parmi les « 3 vases de l'ancien fonds de Campana » mentionnés dans le décret.

Le troisième décret, du 26 février 1921, dispose que « les antiquités ci-après désignées, conservées au musée du Louvre sont affectées à titre de dépôt [...] à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (Objets provenant des fouilles Gayet à Antinoé) »[48]. La faculté des lettres de Paris ne fut pas la seule à recevoir des antiquités issues du Département égyptien du Louvre. Divers envois de l'État dans toute la France portent en effet sur des antiquités provenant des fouilles menées par Albert Gayet dans les nécropoles d'Antinoé. Magali Coudert et Yannick Lintz en ont dressé une liste complète. Pour l'Université de Paris, elles inscrivent 37 entrées, dont certaines comprenant plusieurs objets, correspondant à autant de lignes du décret de mise en dépôt de 1921[49]. À côté des figurines en terre cuite, retenons ici une série de lampes, coupes, plats et récipients de formes diverses, pour un total de 29 céramiques.

Une quatrième décision ministérielle arrête, en date du 14 avril 1923, que « les objets céramiques ci-après désignés provenant des réserves des Musées nationaux et faisant double emploi avec ceux exposés dans les Salles du Louvre sont mis en dépôt à la Faculté des Lettres de Paris »[50]. La brève liste ne comporte que neuf vases orientaux provenant des fouilles de Suse et de Tello, ainsi que cinq moulages. Si ces objets ne relèvent nullement des antiquités grecques, cette mise en dépôt est également connue à travers le Registre R.S. établi par Edmond Pottier et à travers le registre des dépôts du Département des antiquités orientales[51]. Or, ces documents précisent qu'outre les objets orientaux et les moulages, a également été remis à Gustave Fougères « un lot de tessons provenant des fouilles de L. Rey en Macédoine,

48. AN 20144775/15 (anciennement AMN série AE 11), versé dans AGIAs sous la référence « Décret de dépôt 1921 ».

49. Y. Lintz et M. Coudert (éd.), *Antinoé : momies, textiles, céramiques et autres antiques*..., *op. cit.* (n. 13), p. 549. Sur les quelque 74 objets concernés, 21 sont indiqués comme des « œuvres vues lors du récolement » de 2000.

50. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11), versée dans AGIAS sous la référence « Arrêté de dépôt 1923 ».

51. Les deux documents d'archive ont été versés dans AGIAs sous les références « Registre des dépôts DAO 1923 » et « Registre R.S. - dépôt 1923 ».

ensemble non inventorié ». Chartiste de formation, Léon Rey, mobilisé durant la Grande Guerre, était entré au Service archéologique de l'armée d'Orient, ce qui lui avait permis d'effectuer, de 1916 à 1918, des fouilles en Macédoine, dont les trouvailles étaient venues enrichir les collections du Louvre (envois de 1917 et 1919)[52]. En l'absence de liste précise et de mise en dépôt officielle, il est extrêmement difficile d'identifier ces tessons non inventoriés au Louvre dans la collection actuelle de l'Institut d'art et d'archéologie, pour peu d'ailleurs qu'ils s'y trouvent encore. Notons tout au plus que les marquages spécifiques associés aux envois de Rey ne figurent pas parmi les marquages attestés dans notre collection[53].

Une note manuscrite non datée (mais apparemment assez récente), conservée au Département des antiquités grecques, étrusques et romaines dans le dossier consacré à l'Institut d'art et d'archéologie, nous informe que « tous les fragments géométriques mis en dépôt à l'IHA avaient été rapatriés par M. Villard vers 1946-1947, et remplacés par d'autres, du peintre de Hirshfel [*sic* !] (sans trace administrative) »[54]. Le rapatriement de quatre tessons géométriques du style du Dipylon mis en dépôt en 1894 (R.S. 160, 166, 168 et 169) est documenté par ailleurs[55], sans pour autant avoir fait l'objet d'un arrêté de fin de dépôt. De la même manière, la mise en dépôt, par « échange », de fragments de vases du Peintre de Hischfeld n'a fait l'objet d'aucun acte administratif, ce qui rend leur identification difficile – sinon impossible – en l'absence de toute description (à l'exception de l'attribution à un peintre de vase particulier). Nous ignorons du reste le nombre de fragments mis en dépôt en échange des quatre tessons rapatriés. Tout au plus pourra-t-on supposer que font partie de ce lot les deux fragments géométriques [**5**] – attribué au Peintre de Hirschfeld par Coldstream[56] – et [**54**], porteurs de marquages caractéristiques du musée du Louvre mais dont le mode d'entrée dans la collection de l'Université est inconnu (cf. *supra*).

---

52. Voir notamment Fr. Boucher, « Léon Rey », *Bibliothèque de l'École des chartes* 119 (1961), p. 372-374 et S. Descamps-Lequime, « La présence française en Macédoine de la fin du XVIII^e^ siècle au début du XX^e^ siècle », dans S. Descamps-Lequime (éd.), *Au royaume d'Alexandre le Grand. La Macédoine antique*, Paris, 2011, p. 58.

53. Aucune pièce de l'Institut d'art et d'archéologie ne porte en effet les marquages BH (Bohémitsa), PCP (Mikra Karaburun), ZK (Zeitenlik), TS (Topsin), KK (Kavakli) ou C.S.T. (Constantinople), associés aux fouilles du Service archéologique de l'armée d'Orient ; cf. S. Descamps-Lequime (éd.), *Au royaume d'Alexandre le Grand. La Macédoine antique*, p. 89-149.

54. Musée du Louvre, DAGER, dossier de l'Institut d'art et d'archéologie, note sans date, versée dans AGIAs sous la référence « Échange Villard 1946-1947 ».

55. Musée du Louvre, Archives CRDOA, « Récolement des dépôts antiques à l'Institut d'histoire de l'art Paris. Note rectificative n° 2 », datée du 16 mai 2001, versée dans AGIAs sous la référence « CRDOA, note rectificative n° 2 ».

56. J. N. Coldstream, *Greek Geometric Pottery*, Londres, 1968, p. 42, n° 4e.

Enfin, par arrêté du 31 mai 2002, le ministre de la Culture et de la Communication mettait fin « au dépôt consenti par arrêté du 10/7/1[900] des œuvres (…) faisant partie des collections du département des antiquités orientales du musée du Louvre. Ce dépôt avait été consenti au bénéfice du dépositaire suivant : Université Paris I, Institut d'art et d'archéologie, 3 rue Michelet, 75006 Paris – France. Nombre d'œuvres initialement déposées : 23 »[57]. Étaient concernés 22 vases de Yortan, mis en dépôt en 1900, ainsi qu'un vase dont la provenance n'était pas assurée. Notons également que, du point de vue du ministère, l'Université Paris I, créée en 1971, s'était substituée à l'ancienne faculté des lettres de l'Université de Paris. Malgré l'existence de la Chancellerie des Universités de Paris, établissement public gérant les biens indivis des universités héritières de l'ancienne Université de Paris, le lieu de conservation de ces objets – les bureaux d'archéologie grecque et d'archéologie orientale de l'Université Paris I – avait manifestement prévalu dans la logique de dévolution des droits et devoirs du dépositaire.

L'identification des pièces mises en dépôt par le musée du Louvre au sein de la collection actuelle est rendue possible tant par leur description dans les décrets, le Registre R.S., les livres d'entrées ou les registres d'inventaire du Louvre que par la présence sur les pièces d'un marquage renvoyant au numéro d'inventaire mentionné dans ceux-ci. En l'occurrence, pour ce qui est de la céramique, sur les 43 pièces de cette catégorie mises en dépôt en 1894, 18 ont pu être identifiées et retrouvées dans la collection actuelle[58] ; sur les 54 pièces de cette catégorie mises en dépôt en 1900, 20 (dont 15 vases de Yortan) ont pu être identifiées et retrouvées dans la collection actuelle[59] ; sur les 29 vases ou fragments de vases d'Antinoé mis en dépôt en 1921, seuls 3 ont pu être retrouvés[60]. Aucun des tessons issus des fouilles de L. Rey en Macédoine, mis en dépôt de manière officieuse en 1923, n'a pu être identifié. Au total, sur un minimum de 126 pièces de céramique mises en dépôt, 41 ont pu être identifiées et retrouvées dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie.

Précisons le cas des vases de Yortan. Comme nous l'avons vu, un marquage indirect, sous la forme d'une fiche bristol retrouvée dans une caisse de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, renvoit à ce lot de vases (cf. *supra*). Au moment

---

57. Ministère de la Culture et de la Communication, arrêté n° 200200565, versé dans AGIAs sous la référence « Arrêté de fin de dépôt 2002 ».

58. Il s'agit des pièces [**4**], [**8**], [**10**], [**11**], [**42**], [**68**], [**70**], [**113**], [**114**], [**115**], [**116**], [**117**], [**118**], [**119**], [**120**], [**124**], [**152**] et [**153**].

59. Il s'agit des pièces [**1**], [**2**], [**3**], [**9**], [**33**], [**38**], [**51**], [**63**], [**67**], [**89**], [**107**], [**108**], [**112**], [**146**], [**156**], [**160**], [**161**], [**163**] et [**164**]. Ajoutons le lécythe [**65**], portant une étiquette « R.S. 375 » dont le numéro est vraisemblablement faux (cf. *supra* n. 30), qui correspond probablement au vase R.S. 495, issu de l'ancien fonds Campana (soit Cp 1922) dont la description correspond à notre vase.

60. Il s'agit des pièces [**123**], [**127**] et [**128**].

de l'étude, ceux-ci ne se trouvaient cependant plus dans le bureau 306 ; il était clair pourtant qu'ils avaient appartenu à la collection de l'Institut d'art et d'archéologie[61]. Une thèse de doctorat anglaise avait en effet été réalisée à la fin des années 1970 sur la culture de Yortan[62] et son auteur, Turhan Kiamil, avait alors pu consulter la série de vases de l'Institut d'art et d'archéologie par l'intermédiaire de Jean-Louis Huot, professeur d'archéologie proche-orientale à Paris I. Dans son catalogue, Kiamil recensait une douzaine de vases examinés, photographiés ou dessinés à l'Institut d'art et d'archéologie. Tous les vases mentionnés dans ce travail comptent parmi les 22 vases vus lors du récolement effectué en 2000[63] et rapatriés au musée du Louvre par arrêté du 31 mai 2002. Il était donc entendu que, sur les 37 vases de Yortan mis en dépôt en 1900, seuls 22 avaient pu être retrouvés. C'était sans compter avec une découverte fortuite. En effet, à l'occasion d'un rangement, trois caisses contenant des vases et fragments de Yortan, se rapportant à 15 pièces distinctes, auxquels il faut ajouter divers vases de l'âge du bronze de Grèce, pour la plupart pourvus d'une étiquette « pastille », ont récemment été retrouvées dans la salle de Protohistoire (313), où elles n'étaient d'ailleurs parvenues que tout récemment à la suite du réaménagement de la salle 316, affectée jusqu'il y a peu au Proche-Orient ancien. Notons que ces 15 pièces ne figurent pas dans l'étude de Kiamil, ce qui laisse à penser qu'elles avaient déjà été dissociées, pour une raison inconnue, des autres vases de Yortan au moment de son passage à Paris. Au final, les 37 pièces de Yortan mises en dépôt en 1900 sont donc désormais localisées : 15 sont à l'Institut d'art et d'archéologie, 22 ont été rapatriées au Louvre.

### *Les objets Arapidès*

Le Registre R.S., qui permet de compléter les descriptions fournies dans les décrets de mise en dépôt, documente également un envoi de pièces effectué de manière tout à fait singulière. Une série de pièces fut en effet détachée en 1903 d'un lot d'antiquités provenant de l'île de Rhodes et préalablement acquises par la France auprès d'un marchand grec nommé Élias Arapidès. Directeur de l'Eastern Telegraph Company, celui-ci joua un rôle déterminant dans la tenue de nombreuses

---

61. La céramique de Yortan a été publiée par Ed. Pottier dans le *CVA* Louvre 4 (1926), mais il est difficile d'y identifier un quelconque objet déposé à l'Université parmi la cinquantaine de vases listés (tous avec le même numéro d'inventaire) et illustrés.

62. T. Kiamil, *The Yortan Culture Within the Early Bronze Age of Western Anatolia*, Diss. Londres, 1980.

63. Cf. fiches CRDOA n^os^ 162 à 183 (et 184, dont la provenance n'est pas assurée), versées comme telles dans AGIAs.

fouilles clandestines à Rhodes au tournant des XIXe et XXe siècles : suivant de près les travaux des premiers archéologues occidentaux sur l'île, il encourageait en effet les paysans à mener leurs propres prospections et se réservait leurs découvertes en les payant d'avance. Par ses relations à travers toute l'Europe, il permit aux musées de Florence, d'Athènes et de Paris d'acquérir de nombreux objets rhodiens[64]. Un lot d'environ trois cents antiquités – vases et figurines entières – fut acquis par la France en 1902, grâce à l'intermédiaire du baron Fradin de Belabre, vice-consul à Rhodes. Le Louvre n'en retint qu'une centaine de pièces, le reste étant destiné aux musées de facultés et de province. C'est ainsi que le Registre R.S. nous apprend que la Faculté des lettres de Paris reçut une série d'antiquités rhodiennes : « Mai 1903. Remis au Musée de la Sorbonne : objets céramique détachés de la collection Arapidès de Rhodes et non inscrits sur les inventaires, à titre de dons du Musée. Une quinzaine de pièces remises à M. Collignon, poteries et terres-cuites[65]. »

Fig. 11 – Plat à pied haut ionien [**50**]. Atelier milésien, fin VIIe-début VIe siècle. H. 10 cm, diam. 22,5 cm. Pillé à Rhodes dans les environs de Camiros. Ancienne collection Arapidès, don du Musée du Louvre en 1903.

Malgré la singularité d'une telle transmission, nous ne pouvons que constater le don effectué à l'Université, tout en soulignant le fait que les pièces n'avaient pas été inscrites sur les registres du musée ; ce qui excluait toute forme de propriété. En revanche, l'absence de description de ces objets rend a priori impossible toute identification de ces pièces au sein de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie, pour peu d'ailleurs qu'elles s'y trouvent encore. Toutefois, il existe quatre clichés illustrant le lot d'antiquités acquis par la France auprès d'Arapidès ; chaque objet y est numéroté, tandis que les pièces avaient reçu avant envoi, de la main du

64. Voir M.-Ch. Monaco, « Les fouilles clandestines au XIXe et au début du *XX*e siècle », dans A. Coulié et M. Filimonos-Tsopotou (éd.), *Rhodes, une île grecque aux portes de l'Orient. XVe-Ve siècle avant J.-C.*, Paris, 2014, p. 36-40.

65. AN 20140044/37 (anciennement AMN série A 11). La page du Registre R.S. relative à ce don (p. 55) a été versée dans AGIAs sous la référence « Registre R.S. - don 1903 ».

baron Fradin de Belabre, un numéro correspondant[66].

C'est à partir de ces photographies qu'il a été possible d'identifier avec certitude dans la collection de l'Institut d'art et d'archéologie deux des pièces remises à Collignon :

Fig. 12 – Bol à oiseaux [**71**]. Ionie du Nord (650-640). H. 5 cm. Pillé à Rhodes dans les environs de Camiros. Ancienne collection Arapidès, don du Musée du Louvre en 1903.

– le vase 154 sur la troisième photographie correspond à un plat à pied haut ionien [**50**], facilement reconnaissable par son motif central à étoile (fig. 11) ; il porte du reste, inscrit au crayon à papier sur l'envers du pied le marquage « 154 », auquel est venu s'ajouter une étiquette pastille (n° 124).

– le vase 254 sur la quatrième photographie correspond à un bol à oiseaux ionien [**71**] (fig. 12) ; il porte du reste, inscrit au crayon à papier sur l'envers du pied le marquage « 254 », auquel est venu s'ajouter une étiquette pastille (n° 61).

Comme les autres pièces du lot Arapidès, ces deux vases proviennent des nécropoles archaïques des environs de Camiros. Il n'est pas impossible que d'autres vases intacts de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie – nous pensons notamment à divers aryballes corinthiens (en particulier [**77**] au marquage au crayon illisible) et à l'alabastre en albâtre [**149**] – puissent être rapportées au lot Arapidès, mais les photographies ne montrent pas toujours distinctement les objets et certaines pièces sont trop peu caractéristiques pour être identifiées avec certitude. Et malheureusement, les marquages au crayon à papier portés directement sur les objets de notre collection ne permettent pas d'allonger la liste des vases Arapidès.

### *Le don du Royaume de Grèce*

Outre le dynamisme de Maxime Collignon, il faut également souligner le rôle joué par Gustave Fougères dans l'enrichissement de la collection. Un dossier constitué de documents conservés aux archives de l'École française d'Athènes et aux archives du ministère grec de la Culture nous fait en effet connaître un don du Royaume de Grèce. Profitant de sa qualité de directeur de l'École française d'Athènes, Fougères obtint en 1919 du ministère des Cultes et de l'Instruction

66. Musée du Louvre, Archives DAGER, versées dans AGIAs sous la référence « Collection Arapidès ». Cf. S. Padel-Imbaud, « Objets antiques découverts à Rhodes et appartenant au musée du Louvre », dans A. Coulié et M. Filimonos-Tsopotou (éd.), *Rhodes, une île grecque…*, p. 335-342.

publique (Υπουργείο Εκκλησιαστικών και Δημοσίας Εκπαιδεύσεως) l'envoi en Sorbonne d'un lot de tessons de céramique antique, comme un marquage indirect retrouvé à l'Institut d'art et d'archéologie nous l'avait déjà laissé entrevoir (cf. *supra*). L'affaire fut promptement menée entre décembre 1918 et janvier 1919.

Le 19 décembre 1918 (en calendrier julien, soit le 31 décembre en calendrier grégorien), le ministre grec Démétrios Digkas écrit au directeur de l'École française d'Athènes, faisant suite selon toute vraisemblance à une sollicitation de celui-ci :

> « Γνωρίζομεν ὑμῖν, ὅτι ἐδώσαμεν ἐντολὴν εἰς τὸν διευθυντὴν τοῦ Ἐθνικοῦ Ἀρχαιολογικοῦ Μουσείου, ἵνα ἐν συνεννοήσει μετὰ τοῦ ἑταίρου τῆς ὑμετέρας Σχολῆς κυρίου Dugas καταρτίσωσι συλλογὴν ἐκ τῶν ἀχρήστων ἐν τῷ Μουσείῳ τεμαχίων ἀγγείων, ἵνα σταλῶσιν εἰς τὴν Σορβόννην καὶ χρησιμεύσωσιν ἐκεῖ εἰς τὴν διδασκαλίαν τῆς ἱστορίας τῆς τέχνης. [67] »

Gustave Fougères répond le 20 janvier 1919 :

> « Vous avez bien voulu m'informer par votre lettre du 19/31 décembre que vous aviez autorisé M. le Directeur du Musée national à constituer, d'accord avec un représentant de l'École française d'archéologie, une collection de tessons de céramique antique mis au rebut, collection destinée à servir de documentation pour l'enseignement de l'archéologie hellénique à la Sorbonne. En vous adressant au nom de l'Université de Paris et de notre École nos très vifs remerciements pour cette gracieuse donation, j'ai l'honneur de vous rendre compte que la caisse contenant les fragments choisis d'accord avec le M. le Directeur du Musée, est préparée. [68] »

Très rapidement, le Ministre donne des instructions au directeur du Musée national d'Athènes et à la Direction des transports pour que la collection de tessons destinés à la Sorbonne soit préparée pour expédition en France[69]. Fougères

---

67. École française d'Athènes, Archives, 5 ADM 30 ; versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Digkas 1918 ». Nous tenons à remercier Anne Rohfritsch, responsable des archives de l'École pour son aide. Un brouillon de cette lettre est également conservé aux archives du ministère (grec) de la Culture (ΥΠΠΟ) ; Ιστορικό Αρχείο Αρχαιοτήτων και Αναστηλώσεων, Διεύθυνση Διαχείρισης Εθνικού Αρχείου Μνημείων, Τεκμηρίωσης και Προστασίας Πολιτιστικών Αγαθών, boîte 636a, n° 51903, versé dans AGIAs sous la référence « Brouillon lettre Digkas 1918 ». Nous tenons à remercier Archontoula Papoulakou pour sa diligence.

68. École française d'Athènes, Archives, 5 ADM 30 ; versée dans AGIAs sous la référence « Copie lettre Fougères à Digkas 1919 » et déjà partiellement citée par A. Farnoux, « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932*, Paris, 2005, p. 133. Il s'agit d'un brouillon avant envoi, tandis que l'original, reçu par le ministre, est conservé dans les archives du ministère de la Culture (ΥΠΠΟ, boîte 636a) ; versé dans AGIAs sous la référence « Lettre Fougères à Digkas 1919 ».

69. Lettre du 19 (31) décembre 1918 au directeur du Musée national (ΥΠΠΟ, boîte 636a, n° 51902) et courrier du 14 (27) janvier 1919 à la Direction des transports (ΥΠΠΟ, boîte 636a, n° 1398), versés dans AGIAs sous les références « Instructions Digkas 1918 » et « Instructions Digkas 1919 ».

s'adresse alors au consul de France, en date du 28 janvier 1919, sur les modalités d'envoi :

> « Le Ministère de l'Instruction Publique hellénique se propose d'envoyer en France par le bateau qui doit partir demain mercredi du Pirée les colis suivants : 1°) Un lot de caisses contenant des moulages en plâtre de sculptures antiques exposées au Musée national. Ces moulages proviennent de l'atelier de ce musée ; ils sont destinés à une exposition organisée à Paris et sont adressés à la Légation de Grèce à Paris. 2°) Une caisse contenant un choix de tessons de vases grecs antiques, pris parmi les pièces sans emploi du Musée national d'Athènes. Cette collection, composée par ordre du gouvernement hellénique, représente un don gracieux de ce gouvernement à la Faculté des lettres de Paris, dont il est destiné à compléter les collections scientifiques en vue de l'enseignement de l'archéologie. La caisse porte la souscription : M. Fougères. Sorbonne, c'est-à-dire le nom du professeur d'archéologie de la Faculté des lettres de Paris. Elle doit-être transmise à l'Université de Paris par l'intermédiaire de la Légation de Grèce. Ces renseignements vous sont donnés pour l'établissement du certificat d'origine ou de toute autre pièce destinée à édifier les autorités françaises sur le contenu et le caractère officiel de cet envoi.[70] »

Ce don, relativement inhabituel, du Royaume de Grèce au bénéfice de la Sorbonne était destiné à enrichir les collections pédagogiques de l'Université et ainsi à promouvoir l'étude des antiquités grecques en France. Ce lot comprenait des tessons de céramique considérés comme « sans emploi » dans les collections du Musée national d'Athènes ; ils furent choisis de concert par le directeur du musée, Valérios Staïs, et un (ancien) membre de l'École française d'Athènes, Charles Dugas (promotion 1908). Par la suite auteur de plusieurs fascicules de l'*Exploration archéologique de Délos* consacrés à la céramique, Dugas était demeuré à Athènes comme « membre libre » durant la Première Guerre mondiale, avant de prendre poste à la faculté des lettres de Montpellier en 1919. L'un des documents d'archive précise que ces tessons relèvent « de toutes les époques de l'Antiquité »[71] (πασσῶν τῶν ἐποχῶν τῆς ἀρχαιότητας). Fin connaisseur des vases antiques, Charles Dugas retint en effet très probablement une série de documents explicitement choisis dans une perspective pédagogique et représentant les diverses productions antiques. La caisse contenant les tessons fut envoyée par la valise diplomatique. Le bateau quitta le Pirée le mercredi 29 janvier 1919 et atteignit la France vraisemblablement une semaine plus tard. Aucune archive ne documente cependant leur arrivée en

70. École française d'Athènes, Archives, FCP 2/5, copie de la lettre n° 369, versée dans AGIAs sous la référence « Lettre Fougères au Consul 1919 ».

71. Courrier du 14 (27) janvier 1919 à la Direction des Transports (ΥΠΠΟ, boîte 636a, n° 51157 / 1398), versé dans AGIAs sous la référence « Instructions Digkas 1919 ».

Fig. 13 – Canthare géométrique thessalien [**72**]. H. 15,5 cm (avec anses). Fouilles de la nécropole de Marmariani en 1896. Don du Royaume de Grèce à la Sorbonne, 1919.

Sorbonne. Au final, nous ignorons également le nombre d'objets envoyés, la nature des pièces, leur style, leur origine, leur provenance ou leurs marquages éventuels. Tout au plus savons-nous qu'il s'agissait de tessons et non de vases entiers. Ou, du moins, le croyions-nous, jusqu'à une découverte surprenante.

Notons tout d'abord qu'en l'absence de liste précise, il est bien difficile – sinon impossible – d'identifier dans la collection actuelle de l'Institut d'art et d'archéologie les pièces concernées, d'autant plus que nous ignorons jusqu'au nombre de tessons donnés en legs. Une seule pièce, très fragmentaire et fortement restaurée, peut y être rapportée avec plus ou moins de certitude : un vase cycladique d'Antiparos [**159**] (fig. 5) pour lequel, avons-nous vu, un marquage indirect renvoie explicitement à un « don du Musée d'Athènes en 1919 » (fig. 4) (cf. *supra*). À ce vase probablement issu du don du Royaume de Grèce, il convient d'ajouter deux autres, entiers, qui doivent selon toute vraisemblance être rattachés à ce même lot. Il s'agit de deux vases géométriques provenant de Marmariani, ainsi que le précisent les marquages – notamment en grec – portés sur les objets : un canthare [**72**] (fig. 13) et une amphore à col [**83**] (fig. 14). Le site de Marmariani en Thessalie – rattachée au Royaume de Grèce en 1881 – a été fouillé en 1896 par l'archéologue grec Leonardos, qui déposa le matériel au Musée national d'Athènes. En 1930, juste avant la mort de ce dernier, deux archéologues anglais, W.A. Heurtley et T.C. Skeat, obtinrent de procéder à l'étude de ce matériel, restituant le contexte des vases examinés grâce

aux carnets de fouilles[72]. L'amphore [**83**], en particulier, peut ainsi être rapportée au matériel de la tombe VI, mais les archéologues ajoutent : « Known to us only from a photograph[73]. » Et pour cause, si l'amphore était alors introuvable dans les réserves du musée d'Athènes, c'est très vraisemblablement parce qu'elle se trouvait déjà à Paris, ayant sans doute fait partie du lot envoyé en 1919. Il n'existe pas d'autre occasion connue qui aurait permis à ce vase de rejoindre la collection constituée en Sorbonne. Il en va très probablement de même pour le canthare [**72**] : bien que très similaire par la forme et la décoration au n° 109 de leur catalogue, notre vase n'est pas mentionné par Heurtley et Skeat. Ces derniers ne listent toutefois pas l'intégralité des objets d'un même type et, s'agissant des canthares, ils mentionnent notamment l'existence d'un vase de cette classe au Museum of Fine Arts de Boston, qu'ils rapportent également à la tombe VI[74]. Or, le catalogue du musée de Boston précise qu'il s'agit d'un « gift of the National Museum, Athens, 1914 »[75]. Pareils dons aux collections étrangères n'étaient donc pas nécessairement exceptionnels dans la Grèce du début du XX^e^ siècle. Cette identification des deux vases de l'Institut d'art et d'archéologie, que nous considérerons en toute rigueur – en raison de l'absence de liste établie au départ du Musée national d'Athènes – comme des « dons présumés », permet en outre d'assurer que le don du Royaume de Grèce ne

FIG. 14 – Amphore géométrique thessalienne [**83**]. H. 29 cm. Fouilles de la nécropole de Marmariani (tombe VI) en 1896. Don du Royaume de Grèce à la Sorbonne, 1919.

72. W.A. Heurtley et T.C. Skeat, « The Tholos Tombs of Marmariane », *BSA* 31 (1930-31), p. 1-55.
73. *Ibid.*, p. 24.
74. *Ibid.*, p. 27
75. Boston, *Museum of Fine Arts* 14.741. A. Fairbanks, *Museum of Fine Arts, Boston. Catalogue of Greek and Etruscan Vases*. I. *Early Vases, Preceding Athenian Black-Figured Ware*, Cambridge (Ma), 1928, p. 73 (n° 257).

concernait pas que des tessons, comme le laissait entendre la lecture des seuls documents d'archives.

À ces trois pièces identifiées avec plus ou moins de certitude, il convient sans doute d'ajouter une série de tessons. Sur les 164 pièces de la collection actuelle, il est fort probable en effet que les pièces données par le Royaume de Grèce correspondent, par élimination, aux tessons dépourvus d'un marquage du musée du Louvre ou de tout autre indice de provenance, tout en excluant évidemment les productions d'Italie du Sud ou étrusques, qui ne peuvent guère provenir du sol grec. Cet ensemble constitué par élimination contient notamment des pièces qui, eu égard à une caractéristique remarquable de leur marquage, peuvent éventuellement être rapportées – de manière hypothétique – au don de 1919. Il s'agit des trois lots suivants : quelques objets portant un marquage rédigé en grec[76] (généralement une provenance), des tessons portant une étiquette rectangulaire découpée à la main[77], ainsi qu'une série de fragments portant un marquage à l'encre violette[78]. Ces trois ensembles constitués sur la base des marquages se recoupent partiellement, pour un total de 26 pièces. Enfin, notons que sur les 101 fragments de la collection actuelle de céramique, 88 tessons, allant de l'âge du bronze à l'époque hellénistique, demeurent par ailleurs sans mode d'entrée connu. Tous pourraient relever du don du Royaume de Grèce. Il s'agit là bien entendu d'une estimation *a maxima* et sans doute est-il préférable, pour l'heure, de s'en tenir pour ces pièces à un mode et à une date d'entrée indéterminés.

## Bilan croisé : modes d'entrée dans la collection

Au terme de cette enquête, il importe de croiser les résultats des analyses interne et externe, et de résumer nos acquis sur l'origine et le mode d'entrée des 164 vases ou fragments de céramique que compte actuellement la collection de l'Institut d'art et d'archéologie. Nous distinguerons les mises en dépôt avérées et présumées, les dons avérés et présumés, les pièces au parcours indéterminé, ainsi qu'une catégorie résiduelle « autre ».

Notons tout d'abord que selon toute vraisemblance, avant le déménagement à l'Institut d'art et d'archéologie, le « Musée de Céramique de la Sorbonne » ne

76. Soit les tessons [**56**], [**57**] et [**84**], qui se joignent ainsi aux deux vases [**72**] et [**83**] de Marmariani, également porteurs de marquages en grec (malheureusement illisibles).

77. Soit les tessons [**13**], [**14**], [**15**], [**18**], [**20**], [**22**], [**24**], [**27**], [**28**], [**30**], [**34**], [**40**], [**55**], [**57**], [**60**], [**129**], [**139**], [**140**], [**143**] et [**158**].

78. Soit les tessons [**14**], [**15**], [**27**], [**28**], [**31**], [**36**], [**129**], [**139**], [**140**], [**141**] et [**151**].

comptait pas moins de 310 pièces, pour peu que la numérotation des étiquettes « pastille » – qui va, en l'état actuel de la collection, de 3 à 310 – corresponde à autant de vases ou fragments. Les 164 pièces conservées ne représentent en ce sens qu'un peu plus de la moitié de la collection initiale.

L'étude nous a permis de mettre en évidence divers vases ou fragments issus du musée du Louvre, mis en dépôt par l'État qui en reste propriétaire :

– 23 ou 24 pièces[79] peuvent être rapportées au Louvre sur la base des marquages ;

– 41 pièces[80] ont été retrouvées et identifiées avec certitude parmi les 126 mises en dépôt en 1894, 1900 et 1921. 18 de ces pièces portent du reste un marquage du Louvre[81].

Les deux catégories se recoupant partiellement, ce sont 47 vases ou fragments qui peuvent être rapportés sans aucun doute au musée du Louvre. Plus exactement, 41 sont des dépôts avérés, tandis que 6 sont des pièces pourvues d'un marquage caractéristique du Louvre sans pour autant figurer dans l'un des décrets de mise en dépôt[82]. S'agit-il pour autant de dépôts présumés ? Pour S. Mollard-Besques et Ch. Orgogozo, la situation était claire : ces pièces relèvent d'une mise en dépôt non documentée, nécessitant une régularisation ou à l'inverse justifiant un « rapatriement » au Louvre. C'est vraisemblablement le cas des deux fragments géométriques [**5**] et [**54**], qui semblent avoir été « déposés » par François Villard en 1946-1947 en échange de quatre autres fragments du même style, rapatriés au Louvre. La situation n'est toutefois pas aussi évidente, car si certaines de ces pièces peuvent effectivement correspondre à ce scénario particulier, il convient d'explorer une autre piste.

Un fragment de vase géométrique du style du Dipylon [**85**] porte le marquage suivant, apposé au crayon au dos de la pièce : « R.S. 262 Lyon » (fig. 15). Le vase vient incontestablement du Louvre, plus précisément de la Réserve spéciale, destinée aux envois dans les musées et institutions d'État à travers la France. Le tesson ne figure pas dans l'un des décrets de dépôt concernant la Sorbonne, comme l'avait bien vu S. Mollard-Besques. La mention « Lyon » ne manque toutefois pas d'intriguer. De fait, le *Catalogue sommaire du musée de moulages* de l'Université de Lyon rédigé par Henri Lechat en 1903 nous informe qu'à cette date, dans la salle IX dédiée aux originaux antiques, se trouvait un « fragment du Dipylon » portant le

79. Liste, cf. *supra* n. 40.

80. Liste, cf. *supra* n. 58, 59 et 60.

81. Il s'agit des objets [**1**], [**4**], [**8**], [**9**], [**10**], [**42**], [**65**], [**68**], [**70**], [**113**], [**114**], [**115**], [**116**], [**117**], [**118**], [**119**], [**124**], [**152**].

82. Liste, cf. *supra* n. 41.

Fig. 15 – Fragment de cratère attique [**85**]. Peintre de Hirschfeld, GR Ib (750-735). H. cons. 17 cm. Musée du Louvre, RS 262, mis en dépôt au Musée de moulages de l'Université de Lyon en 1895.

numéro « R.S. 262 »[83]. Le fragment a en effet été mis en dépôt à Lyon par le musée du Louvre par décret du 22 février 1895. S'il se trouve aujourd'hui à l'Institut d'art et d'archéologie, c'est manifestement sans que le Louvre ait, d'une part, mis fin au dépôt à Lyon et récupéré l'objet ni, d'autre part, produit un nouvel acte de mise en dépôt au bénéfice de l'Université de Paris. L'explication la plus plausible est que des échanges d'objets se pratiquaient de manière informelle entre les responsables des collections universitaires, pour la plupart d'anciens membres de l'École française d'Athènes. Dans le cas présent, le fragment du style du Dipylon arriva à Paris après 1903, sans qu'il soit possible pour l'heure de préciser la date ou les protagonistes de cet échange. Il est clair néanmoins qu'il existait un véritable réseau interuniversitaire décentralisé et relativement autonome par rapport au rôle du Louvre en matière de dépôt d'antiquités. Par conséquent, il n'est pas impossible que parmi les trois autres pièces portant un marquage du musée du Louvre mais absentes des décrets de mise en dépôt – [**44**], [**79**] et [**80**] – figurent d'autres échanges de ce genre. La situation n'en requiert pas moins une régularisation en bonne et due forme.

Notons également que sur les 126 vases et fragments du musée du Louvre mis en dépôt en 1894, 1900 et 1921, 85 manquent à l'appel. Certains d'entre eux ont en réalité été rapatriés au Louvre à un moment ou à un autre, comme l'indiquent, pour 27 pièces, les fiches de récolement de la CRDOA. C'est le cas de 22 vases de Yortan – auxquels s'ajoute un vase de provenance incertaine – avec un arrêté officiel de fin

83. H. Lechat, *Catalogue sommaire du musée de moulages…*, *op. cit.* (n. 39), p. 153.

de dépôt, mais aussi des quatre fragments géométriques du style du Dipylon, repris par François Villard en 1946-1947 sans acte administratif. D'autres pièces ont pu servir de « monnaie d'échange » dans les relations informelles qui existaient entre les responsables des diverses collections universitaires françaises, à commencer par le musée de moulages de l'Université de Lyon, et pourront peut-être être localisées. Enfin, mentionnons le cas fort étrange du vase N 2952 (ED 995), une plémochoé non décorée mentionnée dans le décret de dépôt de 1894 ainsi que dans le Registre R.S., qui devrait donc se trouver à l'Institut d'art et d'archéologie mais qui fut récemment récolée au musée de la Castre à Cannes, comme l'apprend une note interne la CRDOA datée du 17 mars 2008. « À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de dire si le vase ED 995 a été envoyé en 1894 à la faculté de lettres de Paris puis rapatrié au Louvre – comme d'autres œuvres de ce dépôt – et déposé ensuite à Cannes ; ou bien si c'est un autre vase qui avait été envoyé à la faculté à la place de celui-ci », note Chantal Orgogozo[84].

Outre ces dépôts, la collection de céramique de l'Institut d'art et d'archéologie est composée de divers dons. Parmi les pièces de la collection Arapidès donnés en 1903 par l'intermédiaire du Louvre au musée archéologique de la Sorbonne, deux vases ioniens ont pu être identifiés avec certitude : un plat à pied haut [**50**] et un bol à oiseaux [**71**]. Les trois tessons [**7**], [**126**] et [**137**] ont vraisemblablement été donnés à l'Université par Gustave Fougères lors de sa prise de fonction en Sorbonne. Enfin, si trois objets – le vase cycladique d'Antiparos [**159**], ainsi que le canthare [**72**] et l'amphore géométriques [**83**] de Marmariani – ont pu être rapportés selon toute vraisemblance au don effectué en 1919 par le Royaume de Grèce, celui-ci concerne sans doute beaucoup plus de pièces : jusqu'à 88 tessons pourraient être concernés.

En somme, en l'état actuel des informations disponibles, sur les 164 pièces de la collection, 46 sont des dépôts avérés ou présumés de l'État, une relève d'un échange informel avec le musée de l'Université de Lyon, huit sont des dons avérés ou présumés et 109 ont un parcours indéterminé. Bien que la plupart relèvent probablement du don du Royaume de Grèce, ces derniers constituent en l'état actuel de nos connaissances ce que l'on appelle en droit des *res nullius*. Bien évidemment, la découverte, peu probable, de nouveaux documents d'archives ou l'étude approfondie du matériel – et les collages possibles avec des pièces conservées ailleurs, notamment au musée du Louvre – pourraient permettre de modifier quelque peu ce tableau.

---

84. Musée du Louvre, DAGER, dossier de l'Institut d'art et d'archéologie, lettre de Ch. Orgogozo à J.-P. Mercier-Baudrier du 17 mars 2008, versée dans AGIAs sous la référence « Note Orgogozo 2008 ».

## La notion d'« envois pédagogiques »

Ayant présenté l'état actuel de la collection de céramique de l'Institut d'art et d'archéologie et synthétisé ce que nous pouvions restituer de la provenance des divers lots qui la composent, nous nous pencherons sur la nature des collections universitaires, avant de détailler l'utilisation pédagogique de la collection naguère constituée en Sorbonne.

Les dépôts du Louvre à la faculté des lettres de l'Université de Paris s'inscrivent en fait dans une longue politique d'« envois pédagogiques » d'œuvres d'art en province amorcée au début du XIXe siècle par Napoléon[85]. Le phénomène recouvre des situations très différentes selon la période considérée, les acteurs concernés (musées ou universités bénéficiaires) ou encore les objets envoyés. Le premier texte officiel organisant une mise en dépôt de biens culturels appartenant à l'État date du Consulat : il s'agit de l'arrêté du 14 fructidor an IX (1er septembre 1801), dit aussi « arrêté Chaptal » du nom de son auteur, ministre de l'Intérieur de Bonaparte. Il ne s'agit alors que d'un acte ponctuel autorisant la distribution entre quinze villes françaises des biens culturels choisis pour l'occasion. L'idéal révolutionnaire d'une égalité de droits entre tous les citoyens encourage celle d'un égal accès de tous au patrimoine de la nation. Cette politique centrale de mise à disposition de biens culturels issus de collections muséales appartenant à l'État se fait par voie d'actes réglementaires au profit d'établissements ou d'institutions publiques moins richement dotés. Elle a touché l'ensemble du territoire national contribuant à la construction d'un lien – aujourd'hui indissociable – entre les notions alors jeunes de patrimoine et d'institution muséale. En un sens, tous les musées de province actuels sont les héritiers de la politique initiée à travers l'arrêté Chaptal de 1801. Le phénomène a été de grande ampleur à tout point de vue, qu'il s'agisse du nombre d'institutions déposantes, des établissements bénéficiaires, du maillage territorial ou encore de la variété des œuvres envoyées. Loin de se limiter à ce que l'on appellerait aujourd'hui une politique culturelle, la politique des envois pédagogiques est en fait une notion complexe. Il s'agit d'un plan d'organisation de l'État, d'ampleur nationale, qui cristallise tout au long du XIXe siècle des débats sur les relations entre l'art et l'État, l'apprentissage de la citoyenneté, le rôle des musées, la place de la province ou encore l'héritage des principes révolutionnaires. Sensible à

85. Sur tout ce qui suit, cf. F. Augereau, « Réglementation des dépôts, du Consulat au décret du 24 juillet 1910 », dans *Les Dépôts de l'État au XIXe siècle. Politiques patrimoniales et destins d'œuvres*, Actes du colloque du 8 décembre 2007 au Louvre, Paris, 2008, p. 75-93.

la politique patrimoniale de son oncle, Napoléon III développa également une activité importante dans ce domaine (notamment à travers la distribution de la collection Campana). Pourtant, la vocation proprement « pédagogique » de ces envois ne se concrétisa réellement qu'avec la Troisième République et l'inscription des beaux-arts dans les compétences du ministère de l'Instruction publique nouvellement créé en 1870. Les envois d'État furent alors inscrits plus clairement dans une politique de réforme de l'enseignement et de l'accès à la culture. De fait, les envois dans les musées d'universités à Paris, Lyon, Nantes ou Bordeaux ne semblent pas antérieurs à cette date. Les envois pédagogiques de céramique antique dans les universités complétèrent alors l'acquisition de moulages en plâtre de statues antiques. Avec les collections de photographies, ces objets vinrent constituer les fonds sur lesquels reposa longtemps la pédagogie universitaire de l'histoire de l'art antique.

Ces « envois pédagogiques » procèdent d'une politique de sélection stricte des objets. Deux principes sont à l'œuvre : la qualité individuelle des pièces envoyées et la représentativité des lots en matière d'histoire des productions.

La sélection qualitative des œuvres est un principe pragmatique qui s'est mis peu à peu en place, en particulier lorsqu'il s'est agi de répartir les milliers de pièces acquises par la France en 1861 lors de la vente de la collection Campana[86]. Le décret impérial du 11 juillet 1862, qui décide la fermeture du musée Napoléon III au Palais de l'Industrie, prévoit le rapatriement du « Musée Campana » aux collections de la Couronne – c'est-à-dire au Louvre – pour y recréer un musée Napoléon III, mais il ordonne aussi un tri dans le fonds Campana, dont seront écartés les objets de moindre importance, les « doublons ». Une commission spéciale a la charge de trier les pièces de la collection Campana et de choisir les objets dignes d'intégrer les collections du nouveau musée Napoléon. Les consignes de tri consistent à attribuer au nouveau musée impérial « tous les objets [lui] faisant défaut dans les collections, tout ce qui pouvait y ajouter quelque particularité intéressante ». À l'inverse, conformément au décret impérial, « ne seront pas compris dans la remise à faire à la liste civile impériale les objets doubles ou reconnus inutiles pour les collections de la Couronne ». Selon le décret, ces objets « resteront à la disposition du Ministre

86. Sur ce qui suit, voir aussi G. Nadalini, « La collection Campana au musée Napoléon III et sa première dispersion dans les musées français (1862-1863) », *Journal des Savants* 1998, p. 183-225. Le texte du décret impérial du 11 juillet 1862 est reproduit dans *CRAI* 1862, p. 182 (discussion en séance du 17 octobre 1862).

d'État pour être concédés soit à des établissements de l'État, soit aux musées des départements ». La Commission acheva son classement fin août 1862 et les lots furent distribués entre une soixantaine de villes qui avaient commencé à solliciter l'attribution de pièces dès avant la fermeture du premier musée Napoléon III. Après cette répartition initiale par l'État en 1863 d'œuvres antiques de la collection Campana, un second envoi en nombre de peintures, sculptures, céramiques et objets archéologiques fut décidé en 1875 à destination aux musées de province[87].

C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer la constitution de la Réserve spéciale, dont sont issus tous les vases mis en dépôt par le musée du Louvre à la faculté des lettres de Paris. Rappelons toutefois que seuls les objets dépourvus de numéro d'inventaire furent dotés d'un numéro « R.S. » par Pottier au moment de la création de cette réserve. Ce sont ces vases qui peuvent être identifiés dans les décrets de dépôt ou grâce aux marquages des pièces de l'Institut d'art et d'archéologie. En l'occurrence, selon les marquages, 11 pièces disposent d'un numéro « R.S. » spécifique et, selon les décrets, une trentaine de pièces de céramique en étaient pourvus. Il ne s'agit pas nécessairement des mêmes pièces : comme nous l'avons vu, certaines pièces ont également pu être échangées entre collections universitaires.

Un principe important régissait les lots envoyés à la faculté des lettres de Paris : la représentativité des productions. Le décret de dépôt de 1894 distingue notamment les « vases d'Italie méridionale » des autres vases, ce qui renvoie à une distinction commune dans l'organisation des vases au sein du musée du Louvre à l'époque d'Edmond Pottier. Sont du reste énumérés des vases de style géométrique, proto-corinthien, corinthien, attico-corinthien, attique à figures noires et à figures rouges, tarentin, ainsi qu'un « vase étrusque d'imitation grecque » ou deux anses d'amphore de Rhodes et de Cnide avec timbre. On trouve également dans la collection des productions régionales aussi caractéristiques qu'une nestoris messapienne aux anses à rouelles. Même si l'iconographie ou le style sont plus importants que la typologie dans l'étude de ces objets au tournant des XIXe et XXe siècles, les principales formes du répertoire de la céramique grecque sont par conséquent représentées, du cratère à la coupe, de l'amphore à l'œnochoé, de l'aryballe à l'alabastre, du canthare à la pyxide, du lébès à la lampe. Rappelons en effet que toutes ces pièces avaient été sélectionnées à des fins pédagogiques par les enseignants eux-mêmes, Maxime Collignon et Gustave Fougères. Il en va d'ailleurs de même

87. Ch. Orgogozo et Y. Lintz (éd.), *Vases, bronzes, marbres et autres antiques. Dépôts du musée du Louvre en 1875. Étude historique et catalogue*, Paris, 2007.

pour le don du Royaume de Grèce, dont les pièces furent choisies au Musée national d'Athènes avec l'aide de Charles Dugas, ancien membre de l'École française et spécialiste de céramique.

## L'enseignement de l'archéologie grecque en Sorbonne

Une chaire d'archéologie grecque fut créée à la faculté des lettres de Paris le 6 mars 1876. De tous les détenteurs de la chaire[88], c'est sans nul doute Maxime Collignon qui eut l'action la plus décisive dans la constitution de la collection d'antiquités et de moulages de la Sorbonne. Tout d'abord nommé à Bordeaux comme chargé de cours sur une chaire d'antiquités grecques et latines créée par décret ministériel du 31 octobre 1876, Maxime Collignon assuma très rapidement la suppléance de Georges Perrot à Paris, quand ce dernier fut nommé en 1883 à la tête de l'École normale supérieure. C'est en 1900 qu'il lui succéda officiellement en tant que professeur d'archéologie ; il occupa la chaire jusqu'à sa mort en 1917. Davantage encore que Perrot, c'est Collignon qui définit le modèle de l'enseignement de l'archéologie en France[89].

Face à l'absence de tradition française et malgré l'existence de l'École française d'Athènes depuis 1846, dont il fut membre, c'est vers l'Allemagne que se tourna Collignon. Il y mena une mission au début des années 1880 et adressa à son retour un rapport au ministre de l'Instruction publique, dont il publia en 1882 un extrait intitulé « L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages

88. Le premier titulaire de la chaire d'archéologie est Georges Perrot (1876-1900). Ses successeurs furent Maxime Collignon (1900-1917), Gustave Fougères (1919-1927), Charles Picard (1928-1955) et Pierre Demargne (1955-1971). L'arrêté du 21 mars 1970 portant désignation des universités de l'Académie de Paris (publié au *Journal officiel* du 22 mars 1970) distingue Paris I, où est créé un département d'histoire de l'art, et Paris IV, dans laquelle est versée l'UER n° 25 (Art et Archéologie). Si les chaires disparaissent alors de l'organisation universitaire, plusieurs professeurs se sont succédé en archéologie grecque depuis le départ en retraite de Pierre Demargne, qui avait fait le choix de rejoindre Paris I : Roland Martin (1971-1978), Jean Marcadé (1978-1989), Alain Schnapp (1988-2014), Francis Croissant (1989-2001), Roland Étienne (2002-2009) et Francis Prost (2009-). En 1975, Paris IV recréait quant à elle un poste en archéologie grecque à travers le recrutement de Philippe Bruneau (1975-2000), auquel succéda Alexandre Farnoux (2000-).

89. Sur Maxime Collignon, voir Ph. Bruneau, « L'archéologie grecque en Sorbonne de 1876 à 1914. Deux professeurs d'archéologie grecque », dans Ph. Bruneau (éd.), *Georges Perrot. Maxime Collignon. Études d'archéologie grecque présentées par Ph. B.*, Paris, 1992, p. 7-43 ; L. Therrien, *L'Histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, 1998, p. 243-249 ; Ph. Jockey, « Collignon, Maxime », dans Ph. Sénéchal et C. Barbillon (éd.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, mis en ligne le 15 décembre 2010 <www.inha.fr/spip.php?article3227> [consulté le 29 novembre 2013].

dans les universités allemandes »[90]. Trois particularités allemandes avaient retenu son attention : (a) le cours s'appuyait sur des collections de « monuments figurés », réels ou reproduits ; (b) en marge du cours *ex cathedra*, les étudiants étaient invités à participer activement aux enseignements à travers des travaux pratiques autour d'objets à décrire et à commenter ; (c) une chaire d'archéologie devait être pourvue d'une collection de moulages. Ce sont là trois éléments qu'il n'eut de cesse de chercher à mettre en pratique dans ses enseignements en Sorbonne, entre 1883 et 1917. Dans un article commandé par la *Revue internationale de l'Enseignement*, il exposa lui-même, en 1899, « comment est organisé, à la Sorbonne, l'enseignement de l'archéologie »[91]. Il distinguait deux moments dans l'enseignement : (a) les « leçons publiques », s'adressant aux étudiants et aux auditeurs libres, brossant de larges synthèses thématiques et exposant l'état de l'une ou l'autre question au moyen de projections ; (b) les « cours fermés », réservés aux étudiants et destinés à « former des savants », ayant pour objectifs de les familiariser avec le maniement des livres, de les orienter dans la bibliographie, de les exercer à l'analyse des monuments et à la critique des théories, bref de leur apprendre à observer et à regarder.

Pour que les étudiants puissent se former, soulignait Collignon, il est indispensable de mettre à leur disposition des instruments de travail spécifiques :

> « Un véritable progrès a été réalisé quand on a pu installer à la Sorbonne une *Salle d'archéologie*, dans la partie réservée aux Instituts spéciaux. Cette salle, ouverte aux étudiants, renferme ce qu'on peut appeler l'*apparatus* du cours, des ouvrages à planches, des photographies et une bibliothèque encore trop restreinte. Les étudiants y trouvent aussi une collection de petits moulages et une modeste série de monuments originaux. Quelques-uns proviennent de donations. Le ministère de l'Instruction publique nous a donné un lot de terres cuites de Myrina ; récemment, M. P. Gaudin nous a envoyé de Smyrne une collection de fragments de terre cuite recueillis dans la région. Assurément, on ne saurait avoir la prétention de constituer à la Sorbonne un musée d'antiquités, au vrai sens du mot. Mais on comprend de quel secours sont pour l'enseignement des documents originaux, même de faible valeur, pour donner aux reproductions graphiques un vivant commentaire. Plusieurs Universités étrangères possèdent ainsi des collections provenant de donations ; on peut espérer que celle de la Sorbonne s'augmentera de la même manière[92]. »

---

90. M. Collignon, « L'enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les universités allemandes », *Revue internationale de l'Enseignement* 3 (1882), p. 256-270.

91. M. Collignon, « L'archéologie à l'Université de Paris », *Revue internationale de l'Enseignement* 37 (1899), p. 193-198.

92. *Ibid.*, p. 196.

Collignon poursuivait en insistant sur l'importance d'une galerie de moulages, comme complément nécessaire des chaires où l'on enseigne l'histoire de l'art antique, prenant modèle sur l'Allemagne, mais aussi sur les universités de Lyon, Bordeaux, Lille et Montpellier[93]. Il notait qu'un tel musée de moulages avait été prévu dans les plans de la nouvelle Sorbonne et qu'il était alors en cours de réalisation.

L'époque coïncide de fait avec l'organisation de la nouvelle Sorbonne, construite de 1884 à 1901. Si Perrot se plaignait de ses conditions de travail dans l'ancienne Sorbonne de Richelieu – « faute de place, on a dû s'y contenter jusqu'ici de quelques photographies serrées dans des armoires humides et d'un petit nombre de bustes entassés à la poussière sur le dessus de ces mêmes armoires »[94] –, il revint en fait très largement à Collignon de mettre en œuvre pour les nouveaux bâtiments de la Sorbonne un véritable département d'archéologie, doté d'un musée de moulages, d'une bibliothèque et de ce qu'il appelle une « Salle d'archéologie », analogues à ceux qu'il avait vu dans les universités allemandes. On le sait très investi dans la tâche, notamment en conseil de faculté lorsqu'il s'était agi de commenter les plans de répartition des locaux préparés par l'architecte Henri-Paul Nénot : par exemple, lors du conseil facultaire du 30 novembre 1895, Collignon joignit à ses observations le « plan d'un musée *normal* d'archéologie classique dans une université étrangère »[95]. Les plans définitifs de la nouvelle Sorbonne (fig. 16) permettent de localiser les espaces alors dévolus à l'archéologie. Le musée d'art antique (n° 39) était situé au rez-de-chaussée, ainsi que l'amphithéâtre d'archéologie (amphithéâtre Guizot, n° 32) ; les autres salles étaient au deuxième étage du bâtiment de la faculté des lettres. On y trouvait en particulier deux salles de conférences, deux cabinets de professeurs, la fameuse Salle d'archéologie (n° 11), une bibliothèque (n° 13) et une salle de travail[96]. Dans une lettre que Collignon adressa au doyen de la faculté des lettres de Paris le 14 janvier 1900, il témoignait de la création d'un laboratoire universitaire d'archéologie au sens moderne du terme : « Dans la dernière séance du Conseil, il a été admis que le crédit pouvait être affecté d'une manière générale à l'installation d'un service de l'archéologie. Or, ce service comprend 1°) un institut avec une bibliothèque et une collection de photographies ou de planches qu'il

93. Sur l'Université de Bordeaux, voir M. Lagrange et Fl. Miane, « Le Musée archéologique de la faculté des lettres de Bordeaux (1886) », *In Situ* [en ligne] 17 (2011), mis en ligne le 29 novembre 2011<http://insitu.revues.org/920> [consulté le 6 décembre 2014].

94. G. Perrot, « Les études d'archéologie classique depuis Winckelmann jusqu'à nos jours », *La Revue des deux Mondes*, 1er août 1880, p. 519 ; reproduit dans Ph. Bruneau (éd.), *op. cit*. (n. 89), p. 57.

95. Ph. Rivé (éd.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, 1987, p. 109 n. 14.

96. *Ibid*., p. 93-95. Notons que la Salle d'archéologie est aujourd'hui occupée par le secrétariat de l'UFR d'histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

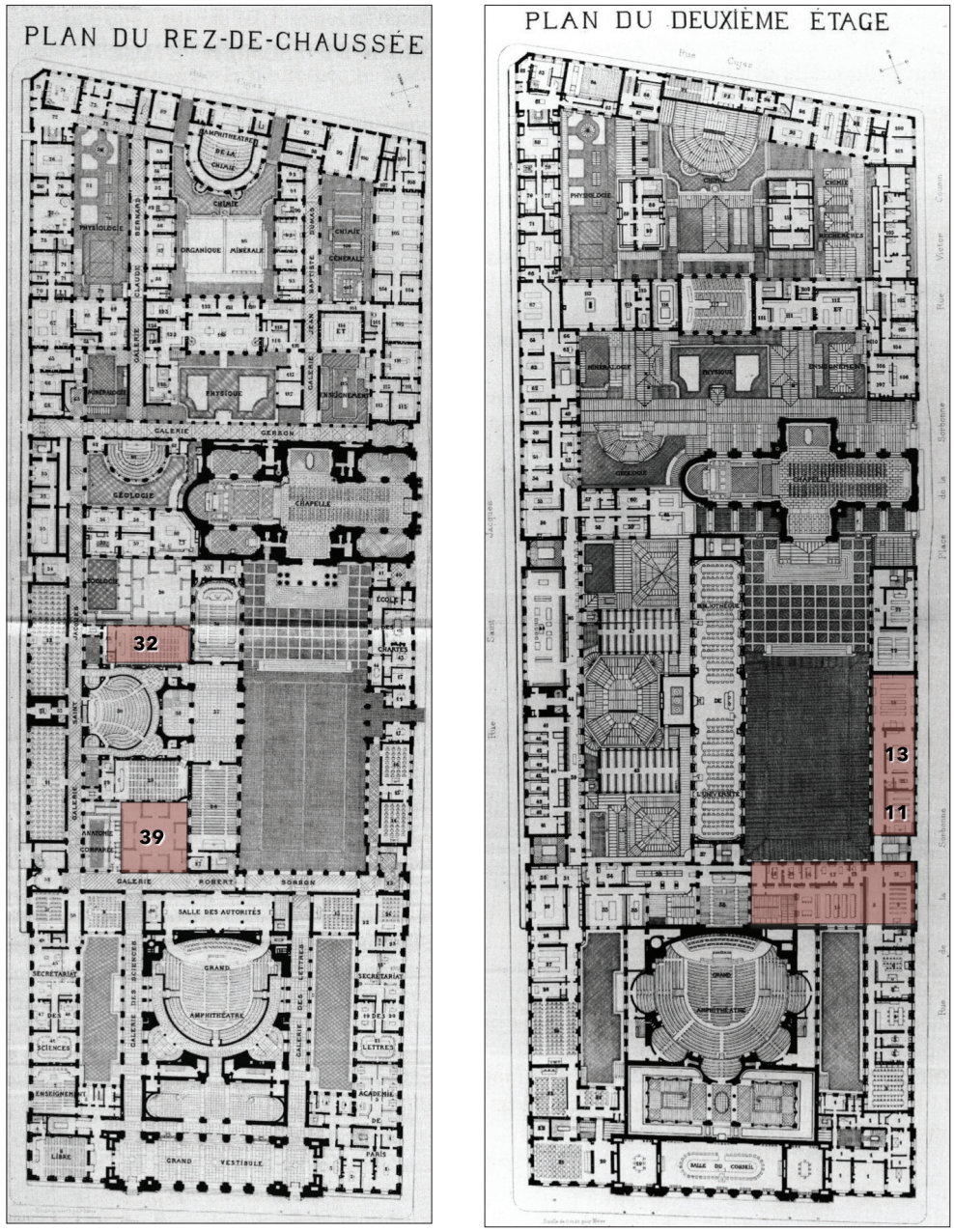


Fig. 16 – H.-P. Nénot, plans du rez-de-chaussée et du deuxième étage de la Sorbonne. D'après Ph. Rivé (éd.), *La Sorbonne et sa reconstruction*, Paris, 1987, p. 93-95.

convient de tenir au courant ; 2°) la salle de moulages du 2e étage ; 3°) la galerie musée[97]. »

La constitution d'une collection de moulages fut sa priorité ; il n'eut de cesse d'y travailler[98]. Les archives de Collignon contiennent de nombreuses informations concernant les moulages : les pièces commandées, les spécialités des différents ateliers européens, les tarifs pratiqués, les provenances (Berlin, Dresde, Londres, Luxembourg) ou encore les réseaux d'acheminement, ainsi que l'utilisation pratique dans le cursus universitaire[99]. Il regrettait également certains choix avalisés par son mentor, Georges Perrot, tout en veillant à ne pas susciter d'incidents. Dans des notes rédigées en prévision d'un conseil facultaire, non datées mais antérieures à sa titularisation en 1900, Collignon écrivait :

> « Concl. Pas incident personnel. Deux questions. 1° scientifique, 2° pratique ; 1° Scientifique : Compétence pour cela. Compétition avec les inst. arch. d'étranger et de France. Lyon. Salle de travail et de cours. Vrais instituts. Moulages de Berlin et de Vienne ou de Strasbourg. Compétition écrasante pour Sorbonne. Regret de constater l'infériorité définitive de la Sorbonne. Constater une fois pour toutes. 2° Pratique : La Fac a l'inst. arch. qu'elle a voulu. Je ne lui appartiens pas. C'est son affaire. Seule personne qualité pour se plaindre, le titulaire actuel de la chaire que j'ai tenu au courant. S'il n'a pas protesté, c'est qu'il accepte. Entendre qu'il contresigne ce qui a été fait sous son nom. Je n'ai qu'à prendre possession d'un local pour lequel on ne m'a pas consulté et à tirer parti sans contresigner les résultats [100]. »

Malheureusement, pour la collection de céramique, la documentation relative est beaucoup plus rare. En Sorbonne, les céramiques étaient exposées dans les vitrines de la Salle d'archéologie. Les objets en étaient sortis à l'occasion de ces « cours fermés », travaux pratiques où les étudiants apprenaient à observer et à décrire les « monuments originaux », comme le montre une photographie reproduite dans un ouvrage sur l'Université de Paris en 1909[101] (fig. 17). On y voit,

---

97. Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet, Archives 057, fonds Maxime Collignon, carton 6.

98. L'histoire de la collection de moulages a été retracée brièvement par J.-L. Martinez, « La collection de moulages : un musée pédagogique », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie. Paris 1932*, Paris, 2005, p. 93-104.

99. Les archives de Collignon, partagées entre la bibliothèque de l'INHA et les Archives nationales (cf. *supra* n. 27), contiennent de nombreux reçus de transporteurs, lettres de commande et autres communications relatives aux moulages.

100. Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet, Archives 057, fonds Maxime Collignon, carton 6.

101. L. Liard, *L'Université de Paris*. II. *Faculté de médecine. École de pharmacie. Faculté de droit. Facultés des sciences. Faculté des lettres. École normale supérieure*, Paris, 1909, p. 110. Un tirage sur carte postale (9 x 14 cm) est conservé à la bibliothèque de la Sorbonne (RBA 3= 163-1 Pièce 69).

Fig. 17 – Neurdein, *Salle d'archéologie*, s.d., Cliché Bibliothèque de la Sorbonne.

devant des vitrines où sont entreposés vases et statuettes, Maxime Collignon (deuxième à gauche) et ses étudiants, manipulant divers objets – dont ce qui semble être la coupe à yeux Feuardent [**44**], pour laquelle nous gagnerions du reste un *terminus ante quem* d'arrivée à l'Université (cf. *supra*). Cette photographie montre clairement la destination pédagogique de la collection d'antiquités réunie en Sorbonne, selon le modèle d'enseignement de l'archéologie mis en place en Allemagne au siècle précédent par Eduard Gerhard [102].

Outre le modèle allemand, la création d'une Salle d'archéologie en Sorbonne et la mise en œuvre d'une pédagogie pratique de l'archéologie à travers un contact direct avec les œuvres permettait aussi à la faculté des lettres de Paris de rivaliser avec l'enseignement de l'archéologie dispensé à l'École du Louvre. Depuis sa fondation en 1882, celle-ci avait pour mission de « tirer des collections, pour l'instruction du public, l'enseignement qu'elles renferment et de former les conservateurs, les missionnaires et les fouilleurs ». Là où les collections du musée du Louvre

102. Sur l'apport d'Eduard Gerhard à l'enseignement de l'archéologie, voir A. Schnapp, « Eduard Gerhard: Founder of Classical Archaeology? », *Modernism/Modernity* 11 (2004), p. 169-171, particulièrement p. 171.

offraient des ressources presque infinies à l'apprentissage de l'archéologie grecque, l'Université de Paris avait, elle aussi, besoin de fonder son enseignement sur un « *apparatus* » concret, face à une situation de concurrence locale à peu près unique en France. On comprend donc le soin qui fut porté par les titulaires successifs à développer une collection universitaire, tant en monuments originaux qu'en moulages, aussi maigre fût-elle par rapport aux richesses du musée du Louvre.

D'après les programmes des cours[103], nous savons que Collignon consacra plusieurs séminaires à l'histoire de la céramique (ou de la peinture des vases) en Grèce (1884-85, 1887-88, 1891-92, 1892-93, 1898-99, 1899-1900, 1905-06). Son successeur, Gustave Fougères, afficha lui aussi un réel intérêt pour la céramique. De 1921-22 à 1927-28, celui-ci consacra invariablement ses exercices et travaux pratiques à l'étude et au classement des collections d'archéologie de la faculté[104]. C'est probablement durant ces séances que fut inventoriée la collection de céramique. En témoigne encore aujourd'hui la présence des étiquettes « pastille » sur de nombreuses pièces. Si le registre d'inventaire correspondant n'a pas été retrouvé, il est fort probable, avons-nous vu, que cette numérotation soit l'œuvre de Fougères.

## De la Sorbonne à l'Institut d'art et d'archéologie

Dès 1899, Collignon évoquait au sujet de l'exiguïté des espaces réservés en Sorbonne « un emplacement d'étroites dimensions, pris sur une cour intérieure » et attendait déjà le jour où l'Université « trouvera[it], hors les murs trop étroits de la Sorbonne, un emplacement assez vaste pour y loger la collection », appelant de ses vœux un généreux donateur à imiter les philanthropes américains[105].

De fait, c'est grâce à un don de 3 millions de francs de la marquise Arconati-Visconti que l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université de Paris fut construit par l'architecte Paul Bigot entre 1924 et 1931. Gustave Fougères cosigna avec ses collègues Émile Mâle et René Schneider un *Programme de construction d'un Institut d'art* et siégea régulièrement au Comité de construction[106]. Le bâtiment, initialement conçu pour quatre professeurs et deux à trois cents étudiants, devait enfin laisser une large place aux collections du musée archéologique. Après la mort de

103. L. Therrien, *L'Hstoire de l'art en France*, p. 494-496.
104. *Ibid*., p. 250 et 499.
105. M. Collignon, *Revue internationale de l'Enseignement* 37 (1899), p. 197-198.
106. AN 20010498/49 (archives du Rectorat de l'Académie de Paris), cité par A. Farnoux, « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie*, p. 132.

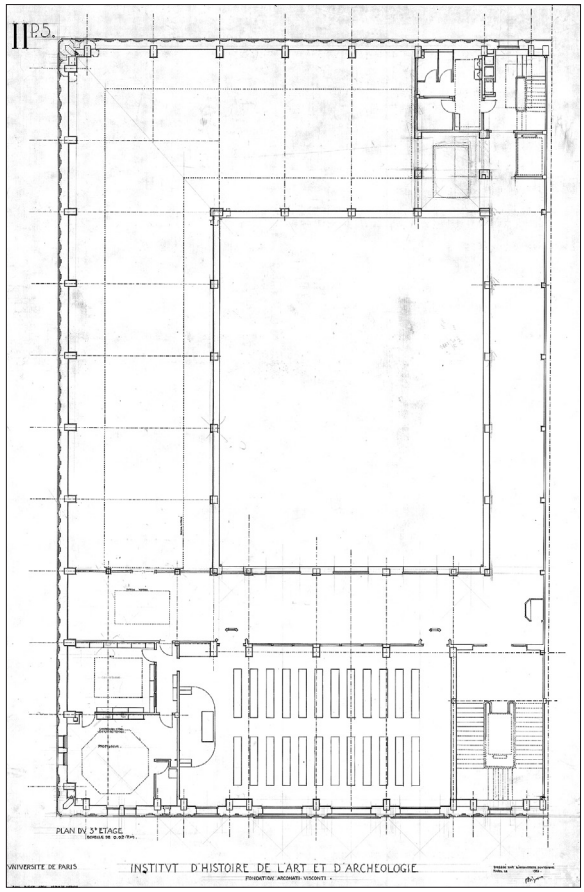


Fig. 18 – Paul Bigot, Institut d'histoire de l'art et d'archéologie, rue Michelet, Paris 6ème : plan du troisième étage, série II. P. 5. (éch. 1/50e), 1923 ; Académie d'architecture/Cité de l'architecture et du patrimoine/ Archives d'architecture du XXe siècle. Fonds Paul Bigot (268 AA), Dossier 31/1, doc. SV-18-03-15-01.

Gustave Fougères en 1927, c'est à son successeur, Charles Picard, que revint la lourde tâche du déménagement des collections antiques depuis la Sorbonne et de leur installation dans les salles de l'Institut d'art et d'archéologie. Les plans d'exécution du troisième étage, dont plusieurs versions légèrement différentes existent[107], prévoient, outre un bureau pour le titulaire de la chaire d'archéologie – actuellement le bureau 306, où est entreposée la collection – et une grande salle servant à la fois de salle de cours et de bibliothèque rassemblant les principaux ouvrages de référence, que l'étage tout entier était réservé aux collections d'art grec (fig. 18). Dès 1933, le déménagement de la collection et son installation étaient achevés, comme l'atteste une présentation complète des collections dans la revue *Mouseion*[108]. Ce « petit musée d'études », comme le nomme Elly Niki, se composait de trois galeries continues, disposées en ∏, bénéficiant d'un éclairage zénithal, et présentait successivement l'art archaïque, classique et hellénis-

107. Les plans originaux de l'Institut d'art et d'archéologie sont conservés au Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Fonds Paul Bigot (268 AA). Plusieurs séries existent, témoignant de l'évolution du projet au fil de sa réalisation. Nous reproduisons ici le plan du dossier 31/1 (doc. SV-18-03-15-01, intitulé « Plans d'exécution, 1923, série II, P.5 », 120 x 80 cm), qui correspond le plus fidèlement à l'unique description connue (cf. note suivante).

108. E. Niki, « La collection de moulages de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », *Mouseion* 21-22 (1933), p. 234-239.

tique. La collection mêlait en fait moulages, photographies et originaux. C'est dans la première galerie, longeant l'avenue de l'Observatoire, que l'on trouvait la céramique grecque, plus exactement dans le premier tiers de la salle – seule partie du musée malheureusement non illustrée par Elly Niki –, avec les moulages et reproductions photographiques se rapportant à la Méditerranée orientale et à l'archéologie préhellénique : « À gauche sont placés sous vitrine, des fragments originaux de céramiques de toutes les époques, des statuettes en terre cuite et des moulages de petits bronzes [109]. » Il s'agit là de la seule description que nous connaissions. Nous ignorons en particulier le nombre de pièces exposées, ainsi que le lieu éventuel et les conditions de stockage des pièces jugées non présentables.

Il semble que le déménagement de la Sorbonne à l'Institut d'art et d'archéologie ait surtout signé un changement de destination pour la collection de vases grecs. D'outil pédagogique mis à disposition des professeurs et des étudiants dans la Salle d'archéologie du deuxième étage de la Sorbonne et utilisé lors des « cours fermés », la collection se trouva alors placée « sous cloche » et en quelque sorte muséifiée avec le reste des moulages. Cette évolution n'est sans doute pas seulement le fait d'un changement de lieu ; elle coïncide aussi avec la prise de fonctions de Charles Picard. Si celui-ci compléta l'ancien fonds de moulages, portant la collection à plus de quatre cents pièces par une intense politique d'acquisitions [110], il n'accorda en revanche que peu d'attention à la collection de céramique. À la différence de Collignon et de Fougères, ses cours portaient avant tout sur la sculpture grecque ; ils étaient contemporains de la préparation des volumes de son *Manuel d'archéologie grecque* (1935-1966), consacrés exclusivement à la sculpture [111]. Alors que la collection de céramique avait longtemps bénéficié de l'investissement des titulaires successifs de la chaire d'archéologie, s'accroissant régulièrement au rythme des dépôts sollicités auprès du musée du Louvre et grâce à un don du Royaume de Grèce, il n'est pas surprenant que la collection se soit soudainement figée sous la tutelle de Picard. Même s'il faut rappeler que les politiques culturelles nationales et la protection internationale du patrimoine avaient sensiblement changé depuis la fin de la Grande Guerre, à notre connaissance plus aucune pièce ne fit son entrée dans la collection de céramique. L'arrivée en 1955 de Pierre Demargne ne changea guère la situation : son intérêt pour la Crète dédalique, la

109. E. Niki, *Mouseion* 21-22 (1933), p. 235.

110. J.-L. Martinez, « La collection de moulages : un musée pédagogique », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie*, p. 97-103.

111. Cf. L. Therrien, *L'Histoire de l'art en France*, p. 503 ; A. Farnoux, « L'enseignement de l'art antique et l'Institut d'art et d'archéologie », dans S. Texier (éd.), *L'Institut d'art et d'archéologie*, p. 133-134.

naissance de l'art grec ou les fouilles de Xanthos l'éloignèrent tout autant de la céramique antique que de la gestion de cette collection. La relation aux objets, qui demeurait bien évidemment centrale dans la formation, passait par des séances de cours au musée du Louvre et, pour les étudiants concernés par la céramique, par un contact direct avec les œuvres dans les réserves du musée. La collection universitaire, mise « sous cloche » et infiniment plus restreinte que les collections du Louvre, n'avait en ce sens plus d'utilité réelle dans les enseignements de l'Institut d'art et d'archéologie.

C'est dans ce contexte de désintérêt pédagogique pour la collection de céramique que survinrent les événements de mai 1968. Des dégradations et actes de vandalisme perpétrés contre certains moulages[112] faisant sans doute craindre pour la sécurité de la collection de céramiques, les vases et tessons, qui étaient autant de pièces originales aisément transportables contrairement aux imposants moulages de plâtre, furent retirés des vitrines par mesure de précaution, emballés à la hâte dans des coupures de presse et des tracts de l'époque et mis en sécurité dans le bureau d'archéologie grecque, qu'ils ne quittèrent plus. C'est sans doute à Pierre Demargne que l'on doit cette initiative. L'éclatement de l'Université de Paris en treize établissements avec la loi Faure de 1970 et le partage de l'Institut d'art et d'archéologie entre deux nouvelles universités (Paris I et Paris IV), l'augmentation considérable du nombre d'étudiants et, dans une moindre mesure, du nombre d'enseignants, le manque de place manifeste – entraînant la création, au troisième étage, de salles de cours et de bureaux par cloisonnement des vastes salles d'exposition de la collection – sont autant de facteurs qui expliquent le démantèlement des collections archéologiques naguère exposées au sein de l'Institut d'art et d'archéologie. Pour peu qu'ils n'aient pas été endommagés ou détruits, les moulages en plâtre patiemment réunis par Collignon et Picard rejoignirent en juillet 1973 ceux de l'École des beaux-arts au Musée des monuments antiques logé dans les Petites Écuries de Versailles. Quant aux vases et fragments de céramique, ils ne furent sortis des cartons qu'en de rares occasions. Alain Schnapp se rappelle les avoir utilisés, sur la suggestion de François Villard, à l'occasion de quelques séances de travaux dirigés sur la céramique, tandis que Francis Croissant accueillit les conservateurs du Louvre dans leur mission de récolement décennal.

En ce sens, les événements de mai 1968 et leurs conséquences n'expliquent pas, à eux seuls, le désintérêt pédagogique et patrimonial qu'a connu cette collection durant les dernières décennies, au point que Chantal Orgogozo ait songé à mettre

112. J.-L. Martinez, *art. cit.* (n. 110), p. 102-104, fig. 124.

fin à des dépôts ne servant plus « que de décoration pour les bureaux » ou que Roland Étienne ait émis la volonté de « rendre les dépôts du musée du Louvre ». Pareil désintérêt s'était en réalité déjà installé bien avant 1968, pour des raisons qui mêlent conditions locales et évolution plus générale de la pédagogie universitaire de l'archéologie classique : la réinstallation de la collection dans des salles d'exposition – et non plus dans une « Salle d'archéologie » destinée aux travaux pratiques –, l'intérêt presque exclusif de Charles Picard pour la sculpture, mais aussi l'évolution progressive des méthodes et supports d'enseignement, qui substituèrent de plus en plus aux documents réels ou reproduits (photographies et moulages) les images projetées (des plaques en verre aux PowerPoint modernes, en passant par les dizaines de milliers de diapositives accumulées au fil des décennies). De fait, une fois l'agitation de mai 1968 retombée, la situation n'allait plus guère changer pour une collection de céramique désormais remisée dans un placard poussiéreux.

* * *

La collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris n'a pas été envisagée dans son intégralité ; seule la céramique a été discutée ici, selon une approche qui pourra ensuite être appliquée aux autres composantes de la collection. Le principe a été d'étudier, à travers une situation présente peu éclatante, la constitution et l'histoire de cette collection afin d'envisager son futur au sein de l'Université.

Contrairement à une logique de récolement, il ne s'agissait pas de restituer virtuellement l'état d'une collection au moment de son hypothétique acmè ou de lister les innombrables manques avérés. Il s'agissait davantage d'établir un état des lieux complet de tous les vases et fragments composant la collection actuelle, telle qu'elle est aujourd'hui conservée à l'Institut d'art et d'archéologie. Le recours à l'outil informatique, une renumérotation stricte et une couverture photographique de toutes les pièces ont permis de dresser un inventaire précis de cette collection. Les multiples marquages présents sur les objets ont été systématiquement répertoriés et chaque pièce a été associée aux divers documents d'archives qui la concernent. Toute la documentation disponible a été rassemblée au sein de la base de données AGIAs, dont la mise en ligne en fait un outil de référence et de recherche accessible à tous.

L'étude croisée des marquages et des archives nous a permis de restituer l'histoire de cette collection de céramique et, autant que possible, le parcours des pièces qui la composent. Pareille enquête permet également de déterminer le statut

juridique actuel de la collection [113]. D'un simple point de vue pratique, il est en effet primordial que le responsable de ces collections puisse autoriser des interventions (nettoyage, déplacement, restauration) en parfaite connaissance de l'étendue de ses prérogatives et des responsabilités qui en découlent. Les conservateurs du patrimoine n'ont en effet pas de prérogatives de principe en matière de collections universitaires, à l'exception bien entendu des œuvres issues des collections muséales, mises en dépôt dans les universités et soumises au récolement décennal des collections publiques. Dans la législation en vigueur, les enseignants-chercheurs sont en réalité les seuls acteurs expressément associés à la gestion des collections universitaires. L'article 3 du décret fixant leur statut dispose en effet, à la suite de sa dernière modification en 2009, que parmi les obligations de service public liées à l'enseignement supérieur, les enseignants-chercheurs « peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements » [114]. Si l'article autorise les enseignants-chercheurs volontaires à agir en ce sens, nulle contrainte n'est cependant posée [115], alors même qu'aucun autre texte législatif ne prévoit de suppléance. Les collections universitaires peuvent ainsi se trouver durant de longues années sans aucun responsable. L'identification d'un gestionnaire est du reste loin d'être l'unique source de difficultés. Aucune disposition de droit spécial ne permettant de clarifier le statut juridique des collections pédagogiques d'université, c'est au cas par cas, en fonction de chaque collection, mais aussi du mode d'entrée de chaque pièce qu'il convient de raisonner. De ce point de vue, les 164 vases et fragments de céramique de la collection de l'Institut d'art et d'archéologie se répartissent en trois catégories : les dépôts du musée du Louvre, issus d'une collection muséale et propriété de l'État (47 pièces) ; les dons (avérés ou présumés) effectués à l'ancienne Université de Paris, dont la propriété est indivise depuis 1970 entre les Universités Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris IV Sorbonne et dont la gestion est en théorie confiée à la Chancellerie des Universités de Paris (8 pièces) ; les *res nullius* qui, par prescription acquisitive et

113. Sur ces questions, nous renverrons à l'étude spécifique de A. Asselineau, « Observations sur le statut juridique des collections universitaires : le cas des vases grecs de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris », dans M. Lagrange (éd.), *Université & Histoire de l'art. Objets de mémoire (1870-1970)*, Bordeaux, sous presse.

114. Décret n° 2009-460 du 23 avril 2009 « fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs », publié au *Journal officiel* n° 0097 du 25 avril 2009, art. 3, p. 7137. Le décret n° 2014-997 du 2 septembre 2014, publié au *J.O.* n° 0204 du 4 septembre 2014, texte n° 6, version en vigueur, ne modifie en rien l'art. 3.

115. Notons néanmoins que cela était le cas dans la version précédemment en vigueur ; en effet, le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 « relatif au statut des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur », publié au *J.O.* du 8 juin 1984, art. 3, p. 1784 disposait que « [les enseignants-chercheurs] assurent, le cas échéant, la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements ».

jusqu'à preuve du contraire, sont désormais propriété de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne (109 pièces).

L'objectif du programme AGIAs est d'étudier, restaurer, conserver, exposer et transmettre la collection d'antiquités grecques de l'Institut d'art et d'archéologie de Paris. Il s'agit en ce sens de mener à bien l'étude scientifique de cette collection universitaire constituée en Sorbonne il y a un siècle afin, d'une part, de la mettre définitivement à l'abri de toute nouvelle dégradation et, d'autre part, de lui rendre sa vocation pédagogique initiale en lui donnant une place effective dans l'enseignement de l'art et de l'archéologie grecs. À travers ce projet, nous espérons en réalité retrouver, dans la pédagogie du XXIe siècle, certaines pratiques naguère en vigueur dans la Salle d'archéologie de la Sorbonne et ainsi souligner l'importance de l'héritage de Maxime Collignon.